"Les héritiers de Lord Durham"



(Résumé d'un communiqué de presse de la F.F.H.Q.)

Les francophones hors Québec sont exaspérés d'entendre des beaux discours, des belles promesses, des déclarations d'intentions qui surgissent sporadiquement pour leur faire croire que leur sort est entre bonnes mains.

Leur sort est loin d'être en très bonnes mains. Malgré des politiques fédérales et même provinciales prometteuses, le sort des

(suite page 5)

28e CABANE À SUCRE

EDMONTON, 30 AVRIL 1977

le franco albertain

Mercredi 13 avril 1977 Volume X Numéro 14 "le mini-quotidien de l'Alberta" 15 cents

•Une maternelle francophone à St-Albert

Après 6 années d'effort, une maternelle francophone voit le jour à St-Albert. M. Marcel Doucet, porte-parole du comité pour la maternelle s'entretient ici avec Gaëtan Tremblay du FRANCO.

Q. M. Marcel Doucet, on sait que le projet pour une maternelle francophone à St-Albert est devenu une réalité. Pourriez-vous élaborer?

R. La situation actuelle à St-Albert est que les parents qui veulent envoyer leurs enfants à la maternelle française doivent les envoyer à l'école Grandin. Les enfants sont transportés par autobus et les parents défraient le coût du transport pour le retour le midi. Ça fait depuis environ 6 ans que certains parents essaient de mettre sur pied une maternelle à Saint-Albert. Cette année, le Comité, qui s'est réuni en octobre dernier, a finalement réussi à obtenir une maternelle française à St-Albert, sous les auspices du "Parish Kindergarten Board". Il y avait deux possibilités pour nous: ou établir notre cours nous mêmes; ou partir la maternelle au sein d'une organisation déjà existante. Nous avons opté pour la seconde. Le 2 mars dernier, nous avons présenté un bref et une pétition signée par environ 31 parents. Le projet a été accepté. Nous sommes certain maintenant d'avoir une classe d'au moins 25 élèves.

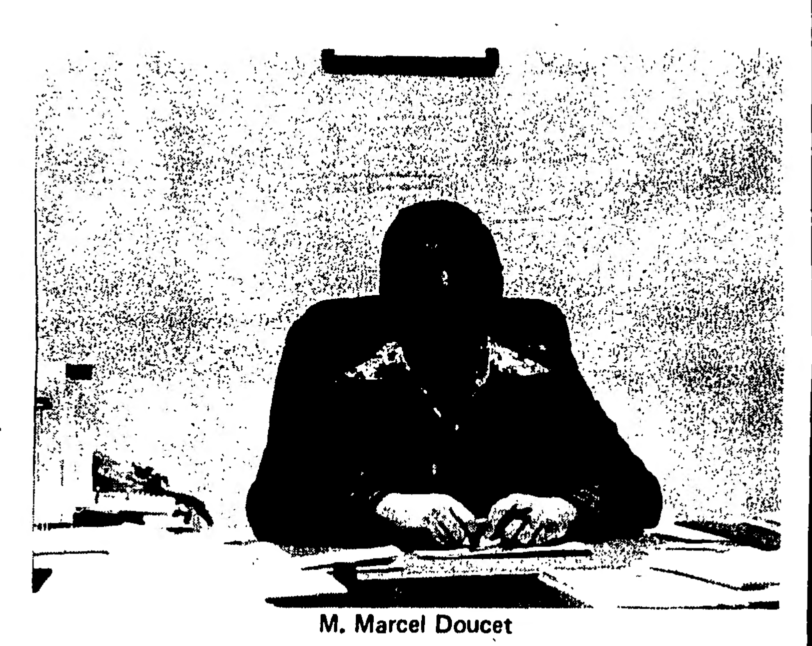
Q. Quel est l'argument qui a pesé en faveur de la seconde possibilité, à savoir organiser une maternelle au sein d'une institution déjà existante?

R. C'est surtout pour l'unité de l'ensemble. Il est mieux de travailler ensemble, au sein d'organismes qui existent déjà.

Q. Quelle est la raison pour laquelle les projets présentés au cours des 6 dernières années ont été refusés, et la raison pour laquelle le bref de cette année a été accepté?

R. C'est probablement le résultat de beaucoup de démarches; probablement aussi parce qu'on était mieux préparé. On a fait beaucoup de recherches. On a informé les parents sur la nature de notre projet, sur ses implications pour les parents qui l'endos-

(suite page 3)



M. Marcel Doucet

C.E.P. Rapport du président

DEUX SOLUTIONS POSSIBLES?

M. Robert Muller

EDMONTON (GT) - Le Centre d'Expérience Préscolaire, selon M. Muller, président, doit surmonter cette année un problème majeur: suite au non renouvellement du bail permettant l'occupation des locaux de St-Joachim par le CEP - succursale Nord, le CEP doit-il ouvrir un second local au Nord, ou focaliser ses ressources sur une seule succursale, soit au C.U.S.J.?

L'ETAT DE LA QUESTION

L'immeuble occupé présentement par la succursale nord du CEP est destiné à être détruit prochainement. Le CEP pourrait renouveler un bail en octobre prochain mais sous la menace permanente de devoir fermer ses portes avec un simple préavis d'un mois. Le CEP ne veut pas prendre ce risque. Deux solutions s'offrent donc: ou recommencer un nouveau centre près de l'école Grandin ou ne miser que sur un seul centre - le centre St-Jean - en l'agrandissant et en l'aménageant de telle sorte qu'il puisse accueillir de 40 à 45 enfants.

(suite page 2)

Cette semaine

ACTUALITÉS

Deux solutions possibles?

(suite de la page 1)

La première solution impliquerait 2 points quasi-insurmontables: payer l'installation de nouveaux locaux; continuer à faire face à un déficit mensuel croissant à partir de septembre 1977.

La deuxième solution demande l'ouverture d'une parenthèse. Cinquante enfants à plein temps sont requis pour faire fonctionner deux centres. Le CEP fonctionne actuellement avec 43 enfants, soit avec un déficit mensuel de plus de $1,000. De plus, des enfants inscrits actuellement à l'école Grandin, seule la moitié est francophone, ce qui signifie que le CEP devrait accepter ou plutôt rechercher de 7 à 8 nouveaux enfants anglophones pour boucher son budget avec deux centres. Dans une telle perspective, le CEP ne serait plus une garderie francophone puisqu'il fonctionnerait avec seulement 1/4 des enfants parlant le français.

Il n'y a pas assez de demandes de la part des francophones pour nécessiter le fonctionnement d'un deuxième centre!

La deuxième solution, à savoir maintenir qu'un seul centre (St-Jean), contribuerait par contre à la bonne marche du CEP. Il serait possible d'avoir davantage de locaux au Collège d'une part, et d'autre part, le CEP pourrait former deux groupes distincts en un seul centre, soit un groupe d'enfants francophones parlant déjà le français et un groupe d'enfants anglophones apprenant le français. Un autobus scolaire pourrait faire la navette entre Grandin et St-Jean.

Seule cette seconde solution permettrait au CEP de fonctionner financièrement tout en gardant son autonomie et son sigle "garderie francophone", toujours selon le rapport du président.



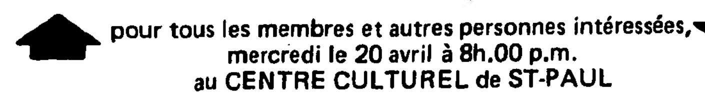






Réunion annuelle

de l'ACFA régionale de St-Paul



pour tous les membres et autres personnes intéressées,
mercredi le 20 avril à 8h.00 p.m.
au CENTRE CULTUREL de ST-PAUL

Vins et fromages
seront servis après la réunion








MEMO

AVRIL - MAI 1977

	4 "33 Barrette", en spectacle à l'école N.-D. Junior High de Bonnyville à 8h.30 p.m. Assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert	5 Souper Mixte des Richelieu Assemblée de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises à l'école J.H. Picard 20h.00	6	7	8	9 Soirée dansante organisée par le Comité Culturel au Centre Culturel de St-Isidore
10	11	12 Grand débat sur la question de l'unité canadienne à l'Auditorium du Jubilée à 7h.30 p.m.	13 Assemblée de la Fraternité de l'Age d'Or à la Maison St-Joseph à 1h.00 p.m.	14	15 "Je veux voir Mioussov" comédie présentée par le T.F.E. au Rice Theatre du Citadel les 15 et 16 avril à 8h.00 (billets au guichet du Citadel)	16 Danse printannière du Cercle Francophone de St-Albert à 9h.00 à la salle communautaire
17 Concours Mlle Cabane à Sucre et spectacle au SUB	18 "La forteresse de Louisbourg", conférence de M. John Lund, à la Maison St-Joseph (9040-84e ave.) à 8h.00 p.m. parrainée par la F.F.C.F.	19 Souper Richelieu	20	21 Les artistes: Isabelle Roy, François Lemieux, Johnny Comeau en spectacle au Centre Culturel de Bonnyville à 8h.30 p.m.	22 "Je veux voir Mioussov" comédie présentée par le T.F.E. au Rice Theatre du Citadel les 22 et 23 avril à 8h.00 (billets au guichet du Citadel)	23 "Les Chantamis" en concert à l'Alberta Vocational Centre de Calgary à 20h.00
24 "Je veux voir Mioussov" comédie présentée par le T.F.E. au Rice Theatre du Citadel les 17 et 24 à 3h.00 (billets en vente au guichet du Citadel)	25	26	27 Rencontre de la Fraternité de l'Age d'Or à la Maison St-Joseph à 1h.00 p.m.	28 La troupe du théâtre du Nouvel-Ontario présentera "Ti-Jean de mon pays" à 1h.30 à l'Ecole N.-D. Elé. de Bonnyville	29	30 Cabane à Sucre d'Edmonton à l'édifice Sportex
1 MAI	2 Assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert	3	4	5	6	7

SALUT les CURIEUX!

Bonjour!

Les rédactrices de "Salut les curieux" sont très occupées ces jours-ci. Les examens approchent très rapidement et tous les travaux doivent être terminés. Bref, elles n'ont pas le temps de saluer les lecteurs du Franco-albertain. Elles m'ont demandé de vous faire part de leurs salutations pour l'été et de vous donner les nouvelles du Collège.

Même si tous les étudiants sont très occupés, il y a encore des activités. Le 18 mars, une quarantaine de personnes ont vu le film "Shampooing", version française du film américain "Shampoo". On a tous bien ri et à .50c par personne, ce n'est vraiment pas cher! On promet d'autres films l'an prochain.

Le 25 mars, il y avait les élections. Environ 50 pour cent des étudiants ont votés (une excellente participation si l'on considère le pourcentage des votes et de la population à l'Union des Etudiants de l'Université). Les étudiants ont choisi les personnes suivantes pour s'occuper de l'AUCSJ l'an prochain: Pierre Lamoureux sera président, Monique Johnson (eh oui, une de nos rédactrices) sera vice-présidente, Jean Szaszkiewich s'occupera des finances et Dolorèse Tailleur sera secrétaire. Aussi l'AUCSJ a droit à un représentant à l'Union des étudiants de l'Université de l'Alberta. Pierre Desrochers a été élu pour remplir ce rôle. Bons succès au nouveau conseil!

Le 26 mars, on honorait les finissants du Collège de l'année 1976-77. Les finissants et leur invité(e) ont assisté à un excellent souper au Faculty Club. Ensuite il y avait le Bal des Finissants au Collège. Le comité de décoration et les organisateurs de la danse avaient créé un bel atmosphère et l'orchestre "Fritze" a su tous nous faire danser. Il y a eu la présentation des finissants à la danse, en voici la liste: Carmen Boissonault, Michel Campbell, Philomène Caron, Debbie Fritze, Agathe Gaulin, Laurent Johnson, Liz Malischewski, Françoys Mandeville, Barry McPhail, Wanda Muzsinsky, Irène Newman, Deborah Payne, David Perry, Robert Reed, Dave Rees, Laurette Robinson, Deborah Rutledge, Beth Stewart. On les félicite tous et on leur souhaite bonne chance!

Le 1er avril, Albert LaFrance et sa chorale nous ont donné l'occasion d'écouter le beau travail fait pendant l'année. Quel beau concert! Merci à Albert et à sa chorale.

La prochaine activité au Collège sera un Bar Rallye et une soirée de défoulement à Lake Eden pour souligner la fin des examens et la fin de l'année.

Passez un bon été et on vous reverra en septembre. En attendant, ne vous ennuyez pas trop!

M. Desrochers,
CUSJ

Une maternelle francophone à St-Albert

(suite de la page 1)

seraient et y participeraient. Si les parents, par exemple, décident d'envoyer leurs enfants à la maternelle francophone de St-Albert, ils doivent être informés que le seul moyen d'assurer une continuité francophone pour leurs enfants est de les envoyer à l'école Grandin après la maternelle. A part la recherche et l'information, il y avait le problème de trouver un local, une institutrice, d'organiser le transport, etc... Une autre question était d'avoir suffisamment de parents volontaires pour faire partie du Bureau de Direction. Je suppose qu'on était donc dans l'ensemble mieux préparés.

Q. Quel serait le nombre idéal d'élèves pour la maternelle?

R. Le chiffre magique serait 50 élèves. On pourrait engager une institutrice à temps plein. On aurait une classe exclusivement francophone. L'institutrice n'aurait pas à enseigner en français le matin et en anglais l'après-midi. Vingt-cinq parents nous ont déjà donné leur parole qu'ils inscriraient leurs enfants s'il y avait une maternelle à St-Albert. Ils ont endossé et signé le projet. Depuis l'adoption du projet, six nouveaux parents nous ont appelés.

Il reste évidemment beaucoup de travail à faire. C'est à nous, en collaboration avec le bureau de direction du "Parish Kindergarten Board" à organiser la maternelle pour septembre prochain.

Q. Economiquement parlant, la maternelle est sur un même pied d'égalité qu'une maternelle anglophone, ou jouit-elle de considérations spéciales?

R. Les enfants de la maternelle francophone reçoivent un certain pourcentage en plus du fait qu'ils sont bilingues.

Q. Où se situe la maternelle?

R. La maternelle se situe sur la rue Madonna Drive à St-Albert. Les parents intéressés à inscrire leurs enfants peuvent le faire en s'adressant à la bibliothèque de St-Albert ou encore au district No 3 de l'école publique catholique de St-Albert.

Q. J'imagine que vous aimeriez remercier ceux qui ont collaboré à la réalisation du projet?

R. Oui, si vous le permettez, j'aimerais remercier publiquement M. Ron Crosby, M. Ray Houle, M. Dave Jones, Mme Eldean Kathol, M. Marvey Rauk, George Soetaert, M. Doris Tellier ainsi que tous les membres du bureau de direction du Parish Kindergarten Board.

M. MARCEL DOUCET, merci!

Le comité de la Maternelle Francophone de St-Albert tient à remercier publiquement les personnes suivantes pour leur collaboration:

Mme Marguerite Broten
Mme Rose Desrosiers
Mme Olive Doucet
Mme Beth Joe Drisdale
Mme Gareau
M. Mme Marcel Gravelle
M. Mme Guy Hébert
Mme Cécile Jones
M. Mme René Morrissette
Mme Louise Zuk

ST-PAUL

a un correspondant pour le

FRANCO-ALBERTAIN!

Pour toute information, ou collaboration, veuillez communiquer avec M. Pierre Assouin au numéro de téléphone suivant: 645-3289.

Centre d'expérience pré-scolaire

Le CENTRE D'EXPERIENCE PRESCOLAIRE est actuellement le seul jardin d'enfants francophone à Edmonton.

Fondé en 1972, il se compose de deux garderies situées à proximité immédiate des écoles Grandin et Saint-Thomas. Ces centres ont été créés pour aider la population francophone d'Edmonton en permettant aux tous petits et bien avant leur entrée en maternelle, de vivre et de jouer dans une ambiance et en langue française.

Les enfants peuvent être inscrits à plein temps ou à temps partiel. Ils bénéficient d'un excellent déjeuner, de collations, terrains de jeux, le tout sous la surveillance d'un personnel francophone qualifié.

Pour pouvoir décider si deux centres seront encore nécessaires à la rentrée de septembre, nous devons savoir au plus tôt et avant le 15 MAI, le nombre d'enfants que nous aurons à ce moment-là.

Le Comité du CENTRE D'EXPERIENCE PRESCOLAIRE serait heureux que vous lui fassiez connaître, avant cette date, toute candidature d'inscription pour la rentrée scolaire. Pour tous renseignements et toutes informations, contactez nos directrices aux adresses et numéros de téléphone suivants: CENTRE SAINT JOACHIM, 9904 - 110e rue (Tél.: 488-3644); CENTRE SAINT-JEAN, 8406 - 91e rue (Tél.: 465-7651). A l'avance, merci de votre coopération.

EDITORIAL

UNE LOI ET PEU DE LOGIQUE

La jurisprudence, les interprétations récentes de la Loi sur les Langues officielles de la Division de première instance de la Cour fédérale du Canada minimiseraient la portée de ladite loi. Succinctement: la Loi sur les Langues officielles n'a pas une priorité intrinsèque sur les lois parlementaires; l'art. 2 de la loi, reconnaissant l'égalité du statut des deux langues, est la pierre angulaire de la Loi mais n'a qu'une valeur introductive en ce qu'elle est limitée par les dispositions subséquentes de l'article. Conséquemment les services bilingues seront assurés "dans la mesure du possible" et ce, s'il y a une "demande importante". Que penser du réalisme d'une loi qui ne semble pas même reconnue en fait par les hautes instances légales? Irréalisme qui est peut-être vérifié par le dernier sondage du "Canadian" qui dégage une majorité anglophone contre l'extension du bilinguisme, pour prévenir la séparation du pays.

Considérée une telle jurisprudence, le Commissaire aux Langues officielles suggère, en bref, les modifications suivantes. Accorder à la Loi sur les Langues une priorité analogue à celle de la Déclaration canadienne des Droits. Reconnaître à l'art. 2 une valeur impérative et prioritaire sur les dispositions subséquentes, de telle sorte que l'accès libre et égal à l'information, caractéristique des sociétés dites libres, de telle sorte que le droit des citoyens à des services bilingues, et de telle sorte que le droit des fonctionnaires à travailler dans la langue de leur choix, soient une réalité quotidienne et permanente pour tous les citoyens et non pas une légalité reconnue exceptionnellement pour quelques "têtus" qui auront eu le courage et la détermination de faire valoir leurs droits. Ces modifications de principe engendreraient donc automatiquement des services bilingues au plan fédéral et laisseraient tomber les normes "lorsque c'est possible" et "si la demande est suffisante" pour l'obtention de services bilingues occasionnels. Ce serait plutôt aux ministères et agences à prouver qu'il est impossible dans certains cas à assurer un service bilingue, la demande étant toujours suffisante en regard du droit à la libre information.

Après la Déclaration canadienne des Droits au Canada viennent logiquement les droits des personnes. Les entités sociologiques légales, "officielles", au pays sont l'anglophonie, droit de conquête, et la francophonie, droit de découverte. Ainsi la force détermine toujours un peu le droit; le droit du premier arrivé permet toujours des revendications territoriales (à voir les suites qui seront données au drapeau américain planté sur la lune au nom de l'humanité...); et le bilinguisme n'est pas à confondre avec le multiculturalisme mais le précède plutôt en droit. La Loi sur les Langues officielles, donc, devrait être logiquement le dernier article de la Déclaration canadienne des Droits, ou lui être immédiatement subséquente.

En ce sens, la Loi sur les Langues officielles n'a jamais été réellement adoptée en ce qu'on ne lui a jamais reconnu son essence, en ce qu'elle est plutôt vécue comme une sorte de "balloune" que chacun se renvoie en essayant souvent de la crever. De plus, un droit qui n'est pas concrétisé, voir les services bilingues, est un mythe légal; comme un droit de fait qui n'est pas légalisé est davantage une concession, un privilège, un droit discrétionnaire temporaire, plutôt qu'une reconnaissance de principe. S'il doit y avoir une Loi sur les Langues officielles au pays, et si cette loi n'est pas de la poudre aux yeux souvent déjà aveugles, il serait logique, voir naturel, que cette loi soit partie intégrante de la Déclaration canadienne des Droits, ou qu'elle lui soit immédiatement subséquente; il serait logique que cette loi soit reconnue en principe et en fait et au plan du Gouvernement fédéral et au niveau des gouvernements provinciaux; il serait enfin logique que des services bilingues entiers et permanents soient assurés par les gouvernements concernés, les adaptations régionales pouvant être réservées aux gouvernements locaux. Si en Alberta nous sommes Canadiens d'abord...

Evidemment le monde, le Canada, y compris l'Alberta, n'est pas fait que de logique. Le Canadien peut-il être fier de son pays de "paix" constitué essentiellement sur le droit de la force (anti-amérindienne et anti-française)? Le Canadien peut-il être fier de son pays de "liberté" qui ne permet même pas concrètement le droit à la libre information? Le Canadien peut-il être fier de son pays hautement éduqué, supérieur, mais qui n'a pas encore trouvé le moyen de véhiculer simultanément plus d'une langue, sinon unilatéralement (voir les minorités francophones bilingues... vérifié par le sondage du "Canadian" qui révèle une majorité francophone ouverte à davantage de bilinguisme), alors que le Hollandais parle couramment trois langues, plus une autre facultative? L'extension du bilinguisme entraînerait des dépenses inutiles? Certes le Québec obtiendra une redéfinition économico-politique, mais est-ce pour autant la fin du Canada, du bilinguisme? Et pourquoi ne pas créer ainsi de nouveaux emplois plutôt que de subventionner des programmes d'assurance-ceci-cela? De toute façon, allons à la limite, les fonds publics qui ne seront pas canalisés vers de tels programmes ne seront pas pour autant orientés vers la fierté culturelle anglo-saxonne qu'est le "how to do" que s'est réservé l'Américain. Preuve à l'appui: les fonds publics investis dans la recherche au Canada sont plus que négligeables, ce qui est le fait historique, vérifié du moins jusqu'à date, des sociétés en déclin.

Gaëtan Tremblay

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie : North Hill News

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, Alberta T5J 1M4

Tél.: 422-0388; 424-9388

informations provinciales

Roland Godet (collaboration spéciale)


M. Grant Notley

POLITIQUES PLUS PRECISES POUR LES PRETS AUX INDUSTRIES AGRICOLES

Le gouvernement provincial devrait élaborer des politiques plus précises concernant les prêts aux industries agricoles. C'est ce qu'a soutenu le chef néo-démocrate, M. Grant Notley, qui a soulevé la question de l'usine de transformation de luzerne à Falher, au cours d'une séance du comité des comptes publics. M. Notley estime que le gouvernement a indirectement subventionné l'achat de 11,500 acres de terrain et le déplacement parallèle d'environ 20 familles locales en 1974, en accordant une garantie de 1 million et demi de dollars à cette usine. En fait, la garantie de la Société de Développement agricole a été accordée pour la construction de l'usine de transformation de luzerne de Falher. Cependant, M. Notley signale que les partenaires dans cette entreprise avaient déjà fait l'acquisition du terrain, et il estime que cet argent aurait du servir à la construction de l'usine qui a requis la garantie gouvernementale. M. Notley déplore également le fait que le partenaire propriétaire du terrain,


Hon. Marvin E. Moore

un homme d'affaire ouest-allemand, s'est depuis retiré de l'entreprise, mais est toujours propriétaire du terrain. Il déclare que ce problème ne se serait pas produit si le gouvernement avait légiféré en matière des propriétés étrangères. Rappelons que l'usine en question avait été confiée à un receveur provincial en 1975, lorsque le partenaire ouest-allemand s'y était retiré. Cependant, le ministre de l'Agriculture, M. Marvin Moore a déclaré que la situation s'était normalisée depuis, et que l'entreprise était à jour et viable.

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE PARCS INDUSTRIELS MUNICIPAUX

Le gouvernement provincial a annoncé la mise en place d'un programme de développement de parcs industriels municipaux en Alberta. Globalement, ce programme se veut un reflêt de la politique de diversification économique du gouvernement. Concrètement, il permettra aux municipalités, avec l'aide de la société de Logement de l'Alberta, de prévoir et d'aménager des terres industrielles. Ceci évitera les délais lors de l'implantation de nouvelles industries dans la province, et constituera en même temps un encouragement aux industries, qui auront plus facilement accès à des emplacements déjà aménagés. La Société de Logement achètera les terres qu'elle pourra soit vendre aux municipalités en fonction de leurs besoins, ou qu'elle pourra développer et vendre aux municipalités en temps et lieu. Un budget de 50 millions de dollars a été prévu dans le budget courant de la société de Logement, pour lancer ce programme.

UN SYSTEME DE CONTROLE DE L'ENERGIE PAR ORDINATEUR PERMETTRA D'EPARGNER $214,000 EN ENERGIE ANNUELLEMENT

Un système de contrôle central de l'énergie par ordinateur sera

(suite page 18)

scène canadienne

"LES HÉRITIERS DE LORD DURHAM"

(suite de la page 1)

francophones hors Québec apparaît de plus en plus clair: ils sont voués à disparaître à moins d'un revirement complet et immédiat des engagements politiques à leur égard.

Premièrement, la Fédération des Francophones Hors Québec tient à dénoncer violemment, toutes les affirmations gratuites que l'on entend à leur égard depuis quelque temps.

Deuxièmement, par la présentation de leur livre, "Les héritiers de Lord Durham", les francophones hors Québec signalent qu'ils arrivent à un point tournant de leur histoire, voire même de leur existence. C'est en effet la première fois que les neuf associations provinciales de francophones, sous l'égide de la Fédération des Francophones Hors Québec (qui représente le million de francophones vivant à l'extérieur du Québec), décident de leur propre chef, d'étaler sur la place publique, leur situation réelle et la problématique dans laquelle elles se trouvent. Les francophones hors Québec veulent participer pleinement au débat amorcé depuis quelque temps sur l'avenir du pays.

Troisièmement, la Fédération des Francophones Hors Québec

Les élus du peuple s'évertuent ces derniers temps, à discourir sur leur engagement de défendre et de promouvoir l'égalité linguistique. Pour eux, la cause des minorités francophones en dehors du Québec mérite d'être défendue. Elle peut même justifier, aux yeux de certains, la protection des droits des anglophones du Québec.

La Fédération des Francophones Hors Québec dénonce vivement l'attitude de ces politiciens qui se servent impunément d'une cause pour laquelle ils n'ont que des mots. Ce verbiage inutile de politiciens ne rendra pas service à un peuple en voie de disparition, tant et aussi longtemps que les discours ne se traduiront pas par des mesures énergiques et immédiates.

Pour sortir enfin des rengaines de politiciens et pour ouvrir le chemin qui mènera à de nouvelles solutions, les francophones hors Québec décident aujourd'hui de parler de leur situation actuelle. Qu'en est-il de leur problématique?

Les communautés francophones hors Québec sont aujourd'hui dans un piètre état quoi qu'en pensent les politiciens. Saviez-vous que:

— bien qu'il y ait près d'un million et demi de Canadiens d'origine française, un demi-million n'ont plus le français comme langue maternelle?

— sur le million de francophones récupérables, le quart ne parlent plus le français à la maison?

— dans six provinces sur neuf, un francophone sur trois et même sur deux, a épousé une personne d'un groupe linguistique différent? Pis encore, que dans environ 90 pour cent des mariages mixtes, la langue de communication entre les époux est l'anglais?

— la grande majorité des francophones vivant à l'extérieur du Québec connaît une situation socio-économique inférieure à l'ensemble de la population, tant du point de vue du revenu que de la scolarité ou de l'occupation?

— dans le domaine juridique, huit des neuf provinces (sauf le Nouveau-Brunswick) ne reconnaissent aucun statut officiel du français?

— seulement trois provinces sur neuf (le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et l'Ontario) accordent un certain statut officiel au français comme langue d'enseignement, mais que finalement tous les droits, dans toutes les provinces, sont toujours à la discrétion du gouvernement au pouvoir?

— les quelque $400 millions versés par le gouvernement fédéral aux provinces depuis 1970, pour l'enseignement des langues, sont souvent utilisés à d'autres fins?

— le gouvernement fédéral n'exerce aucun contrôle sur ces versements?

— d'après l'efficacité des cours de formation linguistique, il en a coûté aux contribuables $206,455 pour "bilinguiser" un fonctionnaire?

— la Loi sur les langues officielles ne favorise que le bilinguisme institutionnel (sauf dans le ciel québécois!) et non le développement des communautés francophones?

— Radio-Canada ne répond pas à notre image puisque la programmation locale est insignifiante?

— le budget du Secrétariat d'Etat relatif aux annonces dans les hebdomadaires francophones en dehors du Québec n'est que de $60,000, alors que le budget pour la presse ethnique s'élèvera à plus de $1.5 million?

Il est clair, comme en fait foi "Les héritiers de Lord Durham", que la problématique est complète et totale.

Finis les discours vides des politiciens. Ils n'ont sûrement plus leur raison d'être. Les francophones hors Québec veulent que toutes les autorités responsables prennent connaissance de leur livre et de son unique recommandation, c'est-à-dire: **Une politique globale, précise, cohérente, et définitive de développement des communautés de langue et de culture françaises.**

Cette politique devra toucher:

1. La maîtrise des moyens d'éducation.

2. Les moyens de communication relevant de la Société d'Etat devront refléter la vie même de nos communautés.

3. Les membres de nos communautés devront pouvoir développer leurs propres moyens de promotion économique, sociale et culturelle.

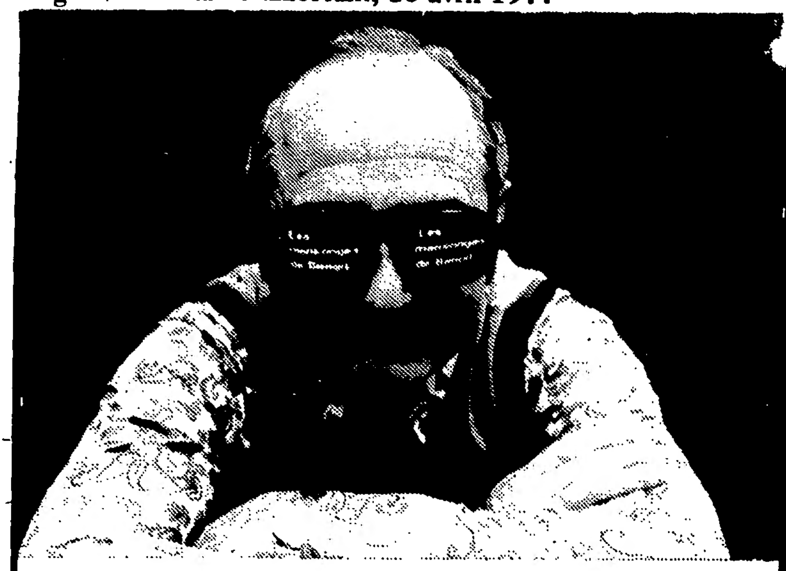
4. Au niveau politique, il est évident que ces exigences minimales ne seront réalisées qu'à la condition que soit établi un lien d'obligation stricte par la reconnaissance concrète, pratique et institutionnalisée des droits légitimes de la communauté. Cela devra se traduire dans chaque province par l'adoption du français comme langue officielle avec ses conséquences irrémédiablement engageantes.

5. Au plan fédéral, la politique du bilinguisme institutionnel devra se transformer en une politique de développement de communautés dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence. C'est une exigence sans laquelle aucun effort partiel ne portera fruit.

6. Ultimement, dans le débat qui s'est engagé sur l'avenir, il faudra tenir compte de la présence des communautés francophones qui fait la différence de ce pays. Cela signifie que toute discussion et décision devront inclure des garanties fondamentales de leurs droits individuels et collectifs.

Voilà. La Fédération des Francophones Hors Québec considère que la responsabilité de résoudre le problème repose en tous et chacun. Elle attend, dans un avenir très rapproché, des actions concrètes et immédiates des autorités responsables, tant du gouvernement fédéral que des gouvernements provinciaux, que des institutions et des membres de la société.

Note: Dans environ un mois, la FFHQ rendra public le volume II de "Les héritiers de Lord Durham". Le volume II est en quelque sorte un complément du document de synthèse, le volume I, puisqu'il présente l'analyse détaillée de la situation actuelle de chacune des communautés francophones des différentes provinces. Préparés par les associations provinciales de francophones, des analyses et des plans d'action serviront d'outils de travail dégageant l'envergure et l'orientation des mesures qui s'imposent.



Je n'ai jamais cru un seul mot de ce que certains Québecois m'ont déjà dit de ne pas se sentir chez eux à l'extérieur du Québec. J'ai toujours cru qu'en Alberta les gens étaient en général des gens avenants, et ils le sont. Mais il faut dire "en général", car en particulier on a parfois des drôles de surprises. Vous êtes sans doute au courant de la visite la semaine dernière d'une jeune équipe de hockey de Terrebonne, Québec. Une équipe de jeunes joueurs âgés de 15 à 17 ans de passage en Alberta pour s'amuser et visiter et bien entendu, participer à des matchs de hockey "hors concours" et amicaux. Lors d'un match, le premier de la série à St-Albert, l'équipe de Terrebonne devait faire face à un adversaire beaucoup plus robuste, beaucoup plus fort et peut-être, peut-être, mal conseillé qui n'a pas râté l'occasion de se servir de son bâton et de ses poings et tout ça aux cris délirants d'une foule partisane. A ces cris s'ajoutaient les insultes d'usage que l'on entends lors de la plupart des visites d'équipes québécoises... "Bastards", "pea soup", "frogs", etc. 22 des 29 pénalités ont été octroyées à l'équipe d'Edmonton. L'arbitre a qualifié le match de honteux et a rapporté l'incident à l'association des arbitres de l'Alberta. Par ailleurs, cette même équipe en visite a participé à un match à Calgary mardi soir dernier. La victoire a été remporté par les Stampeders "Midget" de Calgary par le compte de 10-3. Il y a eu très peu d'accrochages, pénalités, et pas d'insultes et les jeunes se sont bien amusés. Nous espérons que l'expérience de St-Albert ne se reproduira pas et que lors de visites prochaines d'équipes de la belle province à Edmonton, les gens de ma cité capitale feront preuve d'un peu plus de savoir-vivre.

Ca faisait longtemps que je ne l'avais pas vu... l'homme sage des années '50 au Collège St-Jean à Edmonton, le sympathique Camille Dozois. A chaque fois que je le vois, on ne manque pas de s'échanger de précieux souvenirs des années où la discipline était reine, les sorties de la cours du collège peu nombreuses. Il fait bon de se rappeler de temps à autre que les années passées au Collège St-Jean ont été pour plusieurs les pires de leur vie. Ca aide à remonter le moral lorsque ce dernier veut nous échapper. Pour ma part, je sais ce que c'est la vie de prisonniers, et je remercie le ciel de m'avoir donné l'occasion d'apprendre ce que c'est que la liberté.

Il y a quelques jours, les membres de Francophonie Jeunesse se réunissaient au Camp He Ho Ha pour une fin de semaine de sessions d'étude. C'est une réunion annuelle qui est subventionnée par le Secrétariat pour permettre aux jeunes soit-disant francophones de se rencontrer pour parler exceptionnellement en français. Etant donné que je n'étais pas là je ne peux me permettre de faire des commentaires sur la façon dont se sont déroulés les ateliers, mais je dois dire que j'étais à l'écoute de la radio et devant le petit écran de ma télévision pour entendre quelques entrevues recueillies. Je n'ai pas été impressionné par la qualité du français des invités. Je me contenterai donc de me poser certaines questions en ce qui a trait à cette rencontre annuelle de Francophonie Jeunesse. Combien de jeunes participants parlent couramment le français? Est-ce que ces rencontres annuelles donnent des résultats concrets? Combien de ces jeunes qui se sont rencontrés à l'issue de cette session se sont parlé en français? Est-ce que parler français est une affaire d'une fin de semaine? Combien de ces jeunes sont réellement sérieux? Combien écoutent quotidiennement la radio française? Combien regardent quotidiennement des émissions à la télévision française? Combien parmi le groupe ne sont pas déjà assimilés? Combien parlent encore français à la maison? Combien sont capables de prononcer une phrase en français sans la penser d'abord en anglais? Combien sont capables de prononcer une phrase complète en français sans y inclure deux ou trois mots en anglais? J'aimerais croire que les réponses à ces questions soient favorables à l'épanouissement de la langue française en Alberta, sinon, chers amis, vous luttez pour un combat perdu d'avance.

Une des personnalités bien connues de la radio et de la télévision, Normand Bélanger, a perdu l'appétit la semaine dernière. Lors d'une visite chez le dentiste, il est arrivé un petit accident de parcours. Le médecin a par hasard échappé une dent tout au fond du gozier de Normand qui, au lieu de la cracher a décidé tout simplement de l'avaler. Ce n'est qu'en arrivant chez lui qu'il a découvert que c'était sa dent de sagesse. Quelques jours plus tard, Normand retournait voir le dentiste et ce dernier en le voyant lui posa la question à brûle pourpoint: "M. Bélanger, avez-vous retrouvé votre dent?"... et Normand de répondre: "Je n'ai pas cherché"...

CALGARY

Soirée "Prévert" à l'Université de Calgary

Le spectacle Prévert à l'Université de Calgary avait en première partie des poèmes et en seconde partie, une pièce "Le tableau des merveilles".

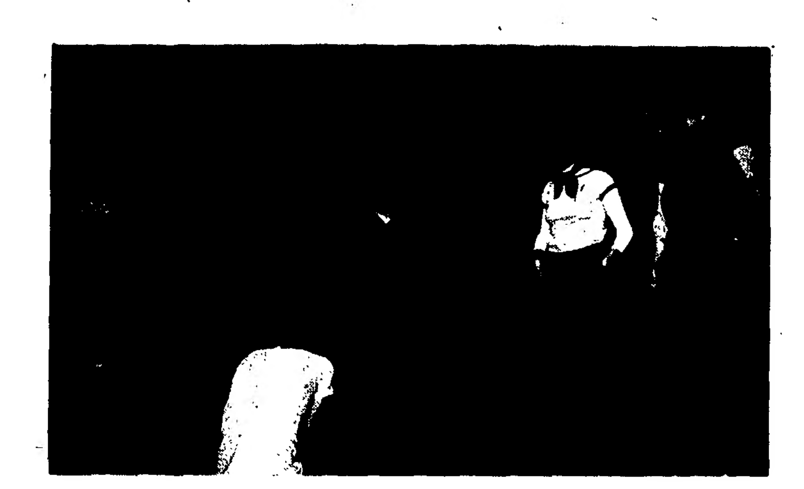
Parmis les poèmes de Prévert, il y avait un assortiment tantôt amusant, tantôt acide, ou encore basé sur l'amour et la guerre. Quelques titres parmis les poèmes récités: "L'élève Hamlet", "Les belles familles", "Je suis comme je suis", "L'addition", "Démons et merveilles", "Le roi soleil". La présentation était faite facile sous la forme d'une école où les professeurs interrogeaient les élèves. Ces derniers répondaient par l'intermédiaire de poèmes, donnant un cachet original à ces poèmes.

Après un entracte d'environ 15 minutes, fut donnée la pièce "Le tableau des merveilles", également de Prévert. L'action se déroule en Espagne: un couple de bohémiens va de village en village présentant un spectacle imaginaire que seuls "les purs" peuvent voir. Malgré l'humour et la fantaisie des dialogues, on devinait sous jacent le tragique de la situation mettant en confrontation la situation privilégiée du préfet, des notables et du chef de la police et la pauvreté et l'exploitation des casseurs de cailloux et des paysans. Durant le déroulement de la pièce imaginaire "Le monde des merveilles", le chef de la police essaie d'attirer l'attention du préfet sur la révolution des paysans qui est en train d'éclater. Le préfet et les notables, tout à l'intérêt de la pièce ne prête aucune attention à ses cris d'alarme. La révolution éclate et triomphe par la victoire des pauvres. Et la pièce se termine par une joyeuse farandole.

Avant de terminer, un mot sur l'assistance comble et enthousiaste, et ce malgré le peu de publicité faite autour de cette soirée.

Un hommage tout particulier aux personnes qui ont assuré la direction et la mise en scène de cette soirée, Mme Christianne Abdel Kader et Mme Carol Bellam. Merci également à tous les acteurs bénévoles qui ont dépensé leurs dimanches en répétition pour nous donner cette agréable soirée.

Claude Rouchon,
Calgary







SAINT-ALBERT

Mme B. Lucienne Brisson

RÉUNION DU CERCLE FRANCOPHONE

Comme d'habitude notre groupe s'est réuni au "Mission Club House" lundi le 4 avril dernier. M. Claude Cool a présidé l'assemblée, assisté de Mmes Lorette Lafrance et Lucienne Brisson. Les deux vice-présidentes, Mmes Thérèse Regimbald et Louise Zuk étaient aussi présentes.

Plusieurs propositions ont été apportées dont les plus saillantes seraient tout d'abord notre refus d'avoir un kiosque à la "Cabane à Sucre" cette année, vu que nous aurons notre danse printanière tout juste 15 jours auparavant, soit le 16 avril prochain. Une discussion, assez mouvementée d'ailleurs, au sujet de la charte, a été le dessert de l'assemblée. Quelques membres ont reconnu qu'ils ne pouvaient accepter cette dernière sans au préalable l'avoir étudiée à leur tour. M. Victor Douziech a fait la motion qu'une copie de la charte soit distribuée aux membres et ensuite nous voterons pour l'acceptation ou le refus et ce dès la prochaine assemblée mensuelle. M. Jean Desrosiers a secondé cette motion. La majorité a ensuite accepté. C'est d'ailleurs une des dernières étapes à traverser avant sa complète réalisation. Je vois toute l'importance qu'il y a dans le fait d'une charte et aussi les répercussions assez sérieuses que cela peut apporter si le tout n'est pas à la satisfaction complète des membres.

J'ai beaucoup réfléchi à la suite de notre dernière assemblée pour en arriver à la conclusion que nous avons un problème, nous Canadiens-français, au sein de nos associations. Au fond, nous nous aimons les uns les autres, nous sommes vraiment imbibés de bonne volonté, d'esprit de dévouement et d'entraide. Toutes ces organisations nous le prouvent. Mais alors, où est donc le problème? Voilà, nous manquons d'information, nous manquons de connaissances pour ce qui a trait aux structures et procédures de nos sociétés. De là, nous viennent tous ces malentendus... ces paroles aigres-douces qui blessent. Nous faisons des erreurs parce que nous ignorons les lois de toute société et les droits de l'homme appartenant à toute société. Péché accusé... péché pardonné, n'est-ce-pas? Alors pourquoi ne nous reprendrions-nous pas pour continuer l'oeuvre que nous avions si bien commencée tout en s'instruisant chaque fois que l'occasion se présente, afin de mieux servir!

Partie de cartes

Plusieurs personnes ont manifesté le regret que dimanche le 20 mars marquait la fin de nos parties de cartes jusqu'à l'automne pour le Cercle Francophone. Au-delà de 35 personnes sont venues se réjouir avec nous dont plusieurs du groupe de l'Age d'or (Senior Citizens). Nos lecteurs se souviendront qu'en date du 10 mars dernier, nous leur avions rendu visite au Senior Citizens Centre. Une sorte de sympathie assez marquée d'ailleurs, est née entre les deux groupes. N'a-t-on pas dit quelque part que le monde est comme un miroir... Si tu lui souris il te rend ton sourire! Voici les gagnants aux cartes: Mme Aline Boucher se méritait le premier pix, Mme Louise Bergevin, le 2e prix tandis que Mme Lucia Bérubé a dû se satisfaire du prix de consolation. Chez les hommes, le premier prix fut gagné par M. Martial Bérubé, le second par M. Henri Bérubé et enfin M. Maurice Vaugeois a eu le prix de consolation. M. Raoul Bergevin a été le gagnant du prix d'entrée.

Le Cercle Francophone remercie sincèrement Mmes Cécile Cool et Rose Desrosiers pour tout ce qu'elles ont fait pour le succès de cette soirée. Encore une fois, ce fut une rencontre typiquement canadienne. Nous serons donc des vôtres de nouveau à l'automne.

Assemblée de l'exécutif du cercle francophone

Lundi le 28 mars dernier eut lieu à la demeure de M. Claude Cool, une assemblée de l'exécutif afin d'étudier notre charte telle que présentée par Me Rowena Bradley, avocate d'Edmonton. Etaient présents à cette assemblée, M. Claude Cool, président; Mme Lorette Lafrance, trésorière, L. Brisson, secrétaire, les deux vice-présidentes, Mmes Thérèse Regimbald et Louise Zuk, Mme Florence Lefebvre ainsi que Mlle Rowena Bradley. A la suite de la revision de la dite charte, il a été décidé que le tout soit revu et corrigé par quelqu'un qui connaît bien son français, vu qu'il y a matière à correction. M. Gilles Cadrin de l'ACFA d'Edmonton s'est chargé de ce travail.

A cause d'un peu d'harassement et du manque de temps dans les assemblées mensuelles, il avait été décidé également que pour en finir avec cette charte, elle serait acceptée telle qu'elle, par le comité exécutif. Mme Brisson a alors exprimé le désir que tous les membres soit appelés à la ré-étudier (puisqu'on compte maintenant 48 paragraphes) à l'occasion d'une assemblée mensuelle ou une assemblée spéciale s'il le fallait. C'est à mon avis, un droit qu'ont les membres. Personne n'a secondé cette idée.

En vue de l'unité chrétienne

En vue d'aider à promouvoir l'unité chrétienne à travers l'humanité, les ministres des différentes églises de St-Albert ont réalisé le matin de Pâques, un rêve qu'ils caressaient depuis plusieurs années déjà. Les fidèles étaient invités à se joindre à eux pour effectuer ce qu'on pourrait appeler "la marche de Pâques". Il y eut trois différents points de départ dont de l'église catholique Romaine, de l'Eglise Unie et enfin du Grandin Mall. Les trois groupes se sont rencontrés ensuite sur l'ancien pont de St-Albert, où en signe d'unité chrétienne, ils échangèrent les voeux de Pâques en disant "le Christ est ressuscité".

Les ministres présents et qui font partie de la St-Albert Ministerial Association sont: Père Jacques Joly, o.m.i., les pasteurs Irwin Kujat, Keith Agrey et Ray Christensen, les Révérends Len Musto, Noel Gordon, Billy Heath, et John Barford. Ajoutons que le tout s'est terminé par un léger goûter et un café à la salle communautaire.



ACTUALITÉS

Dimanche le 20 mars dernier avait lieu en l'église de l'Assomption d'Edmonton, sous la tutelle des Chevaliers de Colomb, la réception de 23 jeunes filles dans le groupe des "Squirettes of Mary" (Enfants de Marie). Remarquons en passant, qu'une soixantaine avaient fait application pour être reçues dans ce mouvement. Le groupe n'ayant pas encore de comité dirigeant, ni de conseillères, on a dû restreindre le nombre à 23.

Le Père Chevrier, maintenant curé de Maillardville avait, vers 1964, alors qu'il était curé de St-Albert, fondé ce mouvement, ici à St-Albert. Mme Lefebvre l'avait aidé dans ce domaine. C'est donc elle qui fut l'invitée d'honneur à l'issue du banquet qui suivit cette réception. Elle prononça un discours de circonstance.

* * *

Mme Marie Carreau, assistante

(suite page 13)

Quand je pense tout seul...



LA RÉSURRECTION

Il y a quelques années, les média rapportaient une tragédie dans les mines souterraines de la Nouvelle Ecosse. Une explosion causée par l'accumulation de gaz dans les tunnels de la mine fit crouler les soutiens de ces tunnels, de sorte que la mine fut bloquée. Les galeries souterraines se remplirent de minerai, tuant un certain nombre de travailleurs et rendant impossible la sortie de la mine à plusieurs hommes. Ces survivants se rendirent compte qu'ils étaient prisonniers dans une galerie noire, sans issue.

Ils explorèrent toutes les possibilités de sortir de leur situation désespérée. Toutes les voies de sortie étaient bien fermées. Ils ne pouvaient pas déblayer la voie avec les minces moyens à leur disposition. Il leur fallait attendre le secours d'ailleurs. Ce fut une attente longue et pénible. Après une journée ou deux ils avaient épuisé leurs vivres. Encore deux jours et ils n'avaient plus d'eau. Toujours dans le noir, dans le froid, ils attendaient. Rien ne venait. Ils durent se rendre à l'évidence qu'aucun secours ne leur parviendrait assez tôt.

Ils durant envisager courageusement l'éventualité de la mort. Ils prièrent et se préparèrent à leur fin prochaine. Le souvenir de leurs familles qu'ils devaient quitter les émurent beaucoup. Puis il y eut des périodes de plus en plus longues de silence. La fin était proche.

Tout à coup, le silence se brisa par un bruit sourd de métal. Puis un autre bruit semblable, et un autre encore. Nos prisonniers n'en croyaient pas leurs oreilles. Eh oui, c'était le secours qui était là, tout près. Dans quelques temps ils verraient la lumière: ils étaient sauvés, ils ne mourraient pas mais ils vivraient. Puis ce fut le délire, la joie. On se félicitait mutuellement et les embrassades n'en finissaient plus. Ils vécurent et purent raconter leur triste aventure qui se solda dans la joie.

Ce récit me permit de saisir le sens de Pâques, de la résurrection. L'Eglise insiste pour dire que Pâques est la plus grande fête de l'année, mais les chrétiens, pour un grand nombre (et les païens) insiste pour faire de Noël la grande fête religieuse du cycle liturgique (et commercial). Et pendant longtemps je me suis demandé en quelle manière Pâques pouvait avoir priorité sur Noël.

Pâques, c'est ce bruit de métal dans notre nuit, dans notre prison, qui vient nous dire que notre mort n'est pas la fin, après tout, mais que notre grande soif de vie sera assouvie à jamais. Pâques revêt pour nous ce caractère d'imminence du salut, de la victoire de la vie sur la mort, de la venue de l'espérance dans notre monde. Pâques c'est aussi ce grand cri de joie dans la noirceur de nos doutes et de nos incertitudes, un vibrant alléluia qui célèbre la venue de la lumière, de la connaissance de notre destin de vie en plénitude.

Pendant de longs siècles l'humanité demeurait prostrée dans le noir, ignorant tout de son destin ultime, rêvant cependant de salut, de vie sans fin, de bonheur indicible, mais ne pouvant jamais avoir l'assurance d'une suite concrète à tant d'aspirations et de rêves. Jésus-Christ a été le premier à franchir les frontières de la mort et à en revenir vivant. Il est le sauveur et le sauvé tout à la fois. Il était avec nous dans la galerie souterraine et il se trouvait aussi de l'autre côté, par son Père. Une voie a été percée dans le décombre du tragique et des limites de notre existence, et pour en avoir accès nous n'avons qu'à suivre celui qui s'est révélé la Voie, la Vérité et la Vie.

Nous sommes des sauvés. Acceptons de vivre comme tel. Sortons de nos prisons, suivons dans la joie celui qui "a les paroles de la vie éternelle" (Jean 6, 68). Comme Thomas, ne soyons plus "incrédules, mais croyants" (Jean 20, 27). Marchons avec Jésus qui a dit: "Je suis la lumière du monde; qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres mais aura la lumière de la vie" (Jean 8,12). Bonne promenade dans la lumière!

JACQUES JOHNSON, O.M.I.

LA "COURSE DE LA MORT" VIENDRA-T-ELLE AU CANADA?



(National Inquirer)

La dernière édition de la revue "Family Safety" était en cours de distribution quand un article parut dans le Toronto Daily Star, quotidien à large diffusion, et peut-être dans d'autres journaux.

Le sujet en était "La Course de la mort". C'est un "jeu" électronique déclenché par l'introduction d'une pièce de monnaie dans la machine, et dans lequel il s'agit de conduire un véhicule imaginaire, de manière à "tuer" le plus grand nombre possible de piétons pendant une période de soixante secondes. D'après "Family Safety", ce serait l'un des jeux les plus populaires aux Etats-Unis.

Les piétons sont représentés par des points sonores semblables à ceux des jeux sur l'écran de télévision qui connaissent actuellement un très grand succès. Lorsqu'un piéton est atteint, la machine émet un bruit semblable à un cri. Ce soi-disant jeu laisse peu de doute quant à son intention: un joueur marquant de 1 à 3 points est appelé "Chasseur de squelettes", de 4 à 10 points il devient un "Chasseur d'os" et le nombre de points le plus élevé (21) lui donne droit au titre de "Conducteur expert"!

Les responsables de la sécurité, les psychologues et beaucoup d'autres personnes aux Etats-Unis sont très inquiets au sujet de cette machine, et leur inquiétude s'est immédiatement reflétée au Canada par le nombre de gens qui nous ont demandé: "Que faire pour l'empêcher d'entrer au Canada? "

Eh bien, la "Course de la mort" est peut-être déjà dans le pays. Le porte-parole d'un ministère nous a déclaré être "sûr d'avoir vu un jeu pareil au Québec".

Il semble que, pour empêcher ce jeu d'entrer au Canada, nous devons espérer que les Américains réussiront à l'interdire chez eux. Il semble que ce soit le seul moyen pour les douanes d'en interdire l'entrée à la frontière, d'après un représentant du Ministère de l'industrie et du commerce. Autrement, il faudrait une loi. Mais une situation de ce genre ne tombe pas facilement dans les attributions d'un ministère. Transports Canada trouve l'idée du jeu inquiétante, mais le jeu lui-même ne sera jamais sur les routes.

Le Ministère de la consommation et des corporations a les mains liées puisque la machine n'est pas vendue au public. Revenu Canada douanes et assises ne peut l'arrêter à la frontière que sur instructions émanant d'un autre ministère. Un porte-parole de Santé et Bien-être a dit que les attitudes mentales qui pourraient être encouragées par ce jeu portent à une certaine inquiétude, mais que cette question serait plutôt du domaine d'autres ministères. Le Ministère du Solliciteur général n'a rien trouvé dans ce jeu qui soit contraire au Code Criminel, malgré l'idée "malade" qu'il représente.

Il ne resterait donc que la possibilité d'une action politique, menée par des politiciens courageux - peut-être à l'instigation du public indigné qui s'exprime dans les média.

Le fabriquant californien de la "Course de la mort" compare le jeu à "une caricature inoffensive. Nous nous moquons de nous-mêmes. Aucun de nous n'est un parfait conducteur. Nous rions de notre maladresse" (Toronto Star).

L'article de "Family Safety" donne, entre autres, le point de vue du psychologue du National Safety Council, Gerald Driessen, mentionné également dans l'article du Toronto Star: "Près de 9000 piétons ont été tués sur nos routes l'année dernière, et cela n'a rien d'une plaisanterie. Je suis sûr que la plupart des gens qui jouent à ce jeu ne vont pas sauter dans leurs voitures pour poursuivre les piétons. Mais une personne sur mille? Une sur un million? "

Il semble presque incroyable qu'il nous faut attendre qu'un gouvernement voisin agisse pour que nous puissions nous débarrasser de cette machine afin d'éviter le risque qu'une personnalité marginale n'en soit influencée.

D'autre part, s'il pouvait être prouvé que "la Course de la mort" a influencé un esprit légèrement déséquilibré, et que cette personne a parcouru la rue Yonge à Toronto, Broadway à Vancouver, ou Peel à Montréal tuant des piétons par douzaines, on entendrait alors de grands cris.

(LA PREVENTION AU CANADA Fév. 1977)

Fédégramme

LA F.F.C.F. (Fédération des Femmes Canadiennes - Françaises) JEAN PATOINE SE RENSEIGNE

Que pensent les membres de la F.F.C.F. de la situation du Québec qui se séparerait du Canada? Elles désirent s'informer, quoi de mieux que de s'adresser à un expert en histoire, le professeur Gratien Allaire qui enseigne au C.U.S.J.?

Il nous donne un exposé très bien documenté de l'histoire du Québec depuis de nombreuses années afin d'éclairer notre lanterne sur son évolution politique. Les Québécois désirent-ils vraiment se séparer du Canada? Bien malin qui pourrait répondre à cette question. Chacune a évidemment sa petite idée sur la possibilité de cette éventualité et sur ses conséquences, mais chose certaine, toutes y sont sensibilisées. Plusieurs d'entre elles sont nées et ont vécu un certain temps au Québec. On s'interroge sur l'avenir des minorités francophones hors Québec à la suite d'une séparation. Avec beaucoup d'impartialité, le jeune professeur répond aux questions des dames et toutes apprécient la soirée.

Voici les noms des membres du nouvel exécutif de notre section: Mmes Anna Arès, présidente; Eugénie Maynard, vice-présidente; Eglande Mercier, secrétaire; Rollande Lefebvre, trésorière; Laura Tremblay, secrétaire-arc.; Odette Perreault, Yolande Racine, Juliette St-Arnaud, Claudette Forcier. Présidente régionale: Thérèse Laplante; présidente Ste-Anne: Yolande Racine .

Claudette Forcier
pour la F.F.C.F.,
Beaumont



Volume 11
numéro 16

Semaine du 16
au 22 avril 1977

Programme
de la télévision

À Dimanshowsoir
Jean Lapointe
sera entouré
de Dominique Michel,
Raymond Lévesque
et Jean-Guy Moreau
[illegible]

À Second regard
L'Église de France
et Baptêmes d'adultes

En avant-première:
quelques images de
Les Arrivants, habitants
d'un nouveau monde

Un dossier sur
la sexologie
à Femme d'aujourd'hui

Sport

Athlétisme, volleyball, etc.
semaine du 16 avril

Culture et information

Femme d'aujourd'hui
samedi 16, 14 h 00; semaine du 18, 13 h 35

Concordia - Invitation; championnat de badminton

Le samedi 16 avril à midi, **les Héros du samedi** présenteront, du Centre Claude-Robillard, le tournoi d'athlétisme en salle Concordia-Invitation. Animateurs: Pierre Dufault et Winston McQuade; analyste: Michel Gagné; réalisation: Louise B.-Tardif et André Latour.

Immédiatement après, à 13 heures, **Sporthèque** présentera les Compétitions olympiques en volleyball. Il s'agit de la cinquième émission d'une série de huit. Commentateur: Jean Pagé; analyste: Jacques Samson; réalisateur: Jacques Primeau.

Le dimanche 17 avril à 14 heures, **l'Univers des sports** présentera le Championnat de badminton du Canada qui s'est déroulé du 7 au 10 avril au collège Seneca de Toronto. Présentation des cinq finales: simples masculin et féminin; doubles masculin et féminin, et double mixte. Commentateur: Pierre Dufault; réalisateur: Jacques Viau.

Du salon de quilles Laurentien se poursuivra le tournoi de grosses quilles, à **l'Heure des quilles**, à 15 h 30 le dimanche 17 avril. Animateur: Winston McQuade; commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard; réalisateur: Jacques Viau.

Le dimanche 17 avril à 21 heures, **la Soirée du hockey** offrira la quatrième partie de la série quarts de finale de la Coupe Stanley. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval; réalisateurs: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

Les cinquième et sixième parties de la série des quarts de finale de la Coupe Stanley seront télévisées à **la Soirée du hockey**, les mardi 19 et jeudi 21 avril à 20 heures. L'équipe de production sera la même.

Musique; immigration; bénévolat; sexologie

L'émission en reprise cette semaine à **Femme d'aujourd'hui**, le **samedi 16 avril** à 14 heures, sera consacrée au reportage réalisé au Camp musical de Lanaudière, dans la région de Joliette, où l'on dispense des cours de musique à des enfants de 9 à 16 ans. Nous y rencontrerons: M. et Mme Quintal, couple de cuisiniers; le fondateur du camp, le père Fernand Lindsay; Angèle Dubeau, étudiante en violon; les professeurs Hélène Gagné, violoncelliste; Jean Angers, violoniste et membre de l'Orchestre symphonique de Québec; Luiz Grinhauz, violon solo de l'Orchestre symphonique de Montréal; Thérèse Sévigny, mezzo-soprano; Francine Chabot, pianiste; Lorraine Desmarais, altiste, et Raymond Dessaint, chef d'orchestre. Recherche et entrevues: Ginette Bellavance; anim.: Louise Arcand; réal.: Claude Routhier.

A **Femme d'aujourd'hui**, le **lundi 18 avril**: un reportage sur le CIRI ou Centre d'information et de recherche pour l'immigrant. On discutera notamment des services que rend le CIRI aux immigrants à leur arrivée ainsi qu'au cours des premières années vécues au Québec. Recherche et entrevues: Nicole Rainville.

Le deuxième sujet portera sur les habitudes alimentaires des Canadiens. Il y sera notamment question de l'alimentation des femmes enceintes et des petits enfants. Recherche et entrevues: Minou Petrowski.

En conclusion, il sera question des garderies. On répondra alors aux questions suivantes: Y a-t-il amélioration dans ce domaine? Les CLSC peuvent-ils venir en aide aux mères? Animatrice: Aline Desjardins; réal.: Fernand Ippersiel.

A l'occasion de la Semaine du bénévolat, **Femme d'aujourd'hui** du **mercredi 20 avril** a invité Mme Betty Russell, présidente des Centres de bénévolat du Québec. Recherche et entrevue: Colette Beauchamp. Sous la rubrique «Point de vue», Suzanne Martel, auteur de livres pour enfants, donnera son opinion sur la culpabilité à l'égard de son enfant d'une femme qui travaille à l'extérieur du foyer. Animatrice: Louise Arcand; réal.: Claude Routhier.

Le **jeudi 21 avril**, rencontre avec Yvette Roudy, auteur du livre *la Femme en marge*, qu'Aline Desjardins a interviewée à Paris. Membre du comité directeur du Parti socialiste en France, Yvette Roudy est aussi responsable nationale des stages de formation et l'une des animatrices du Club Femme 2,000. Au cours de l'entrevue, elle fait une analyse lucide et documentée de la condition de la femme d'aujourd'hui et le point sur le mouvement féministe et propose une perspective de lutte sur deux fronts qui relient le combat des femmes au combat général contre l'inégalité. Réal.: Fernand Choquette.



Le **vendredi 22 avril**, **Femme d'aujourd'hui** sera consacrée à la deuxième émission d'une série de quatre sur la sexologie.

Le docteur Janine Smirgel, psychanalyste et auteur de *la Sexualité féminine*, rappellera les grandes lignes de la pensée de Freud. Selon l'auteur, il semble que dans l'inconscient des hommes aussi bien que des femmes, on retrouve une certaine image de la mère toute puissante. Recherche: Nicole Gilbert-Champagne; entrevue: Aline Desjardins.

Au Congrès international de sexologie, France L'Abbé a interviewé le docteur Conrad Van de Boas, professeur aux universités d'Amsterdam et de Leyden, sur les dix fonctionnements orgasmiques iatrogéniques de la femme. Le docteur Van de Boas s'est dissocié (le premier, dit-il) du freudisme orthodoxe, du fait qu'il a reconnu le clitoris comme lieu originaire et premier de l'orgasme de la femme en permanence.

Il sera également question de l'explosif rapport Hite sur la sexualité féminine: 63 questions les plus intimes et les plus poussées sur la vie sexuelle des femmes. Les questionnaires ont été distribués dans 49 Etats des Etats-Unis, à des femmes de 14 à 78 ans et de tous les milieux. Louise Arcand interviewera en studio trois femmes qui ont lu le rapport Hite. Recherche: France L'Abbé; réalisation: Monique Renaud.

Shere Hite



dentale». Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 **PROPOS ET CONFIDENCES**
Jean-Louis Gagnon se raconte (3e de 4). «Un journaliste et la langue». Réal.: Jean Faucher.

La Cave se rebiffe. Comédie réalisée par Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Bernard Blier, Maurice Biraud et Martine Carol. Un trio d'escrocs engagent un graveur et un faussaire, qu'ils convainquent de monter un vol spectaculaire (Fr. 61).

MERCREDI 20 avril

9h25 **OUVERTURE ET HORAIRE**

9h30 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
«L'Anniversaire de Verbo».

9h45 **LES CONTES DE LA RIVE ●**
«Les Régates» (dernière de 2).

10h00 **YOU HOU**
«L'Oreille» (dernière de 2).

10h15 **VIRGINIE**
«La Maison».

10h30 **CONSEIL-EXPRESS**
Le Dr Claude Duquette, de Trois-Rivières, parle du glaucome. Anatomie de l'oeil, dommages au nerf optique, sortes de glaucome, etc.

11h00 **LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE**
Notions de maquillage, avec Corrado. — Trois façons d'apprêter les fruits en cuisine, avec Monique Chevrier.

11h30 **LE COMTE YOSTER A BIEN L'HONNEUR ●**
«Castor et Pollux». Le comte Yoster assiste aux obsèques d'un des meilleurs fox-terriers à avoir aboyé dans les forêts d'Ecosse, et enquête sur les mystérieuses circonstances qui ont entouré sa mort.

12h00 **SKIPPY**
«La Métamorphose».

12h30 **LES COQUELUCHES**
Réal.: Lise Chayer.

13h30 **TÉLÉJOURNAL**

13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
A l'occasion de la Semaine du bénévolat, Mme Betty Russell, présidente des Centres de bénévolat du Québec, vient parler du bénévolat. Rech. et entrevue: Colette Beauchamp. — «Point de vue». Suzanne Martel, auteur de livres pour enfants, donne son opinion sur la culpabilité d'une femme qui travaille à l'extérieur, à l'égard de son enfant. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Claude Routhier.

14h30 **LE TEMPS DE VIVRE**
Des groupes de Rigaud et de Rivière-Beaudet. M. l'abbé Prézeau traite de l'historique de Rigaud. M. Germain Desforges, président de l'Age d'or de Rivière-Beaudet, expose ses projets. M. et Mme Charbonneau parlent de leur famille qui est devenue une espèce de société des nations. Le docteur Anne Bousquet, vétérinaire, poursuit sa chronique sur les petits animaux. Le docteur Michel Letendre traite du diabète. Artiste invité: Bruno Laplante, natif de Rigaud. Animateur: Pierre Paquette. Réal.: André Simard.

16h00 **BOBINO**

16h30 **LE GRENIER**

17h00 **SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE**
«Le Duel des déesses». La vengeance est douce au coeur de Relic. Il oppose dans un duel épique le Perséphone de Nick au Proserpine d'un riche Anglais prétentieux.

17h30 **L'HEURE DE POINTE**
«Voyage», avec Normand Cazelais. «Théâtre», avec Pascale Perrault.

18h00 **CE SOIR**

19h00 **DANIEL BOONE**
«La Terre des Indiens». Quelques trappeurs de Boonesbourg ayant chassé le castor sur le territoire des Indiens Cherokee, ces derniers enlèvent la femme et la fille de Daniel Boone et déclarent la guerre aux Blancs.

20h00 **GRAND-PAPA**
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Rita Lafontaine, Louise Latraverse, Denis Mercier, Marcel Sabourin et Elsa Lessonini. Quelle sera la réaction de Martine en surprenant son père et Martin jasant bien calmement chez elle? Réal.: Geneviève Houle.

20h30 **LE TRAVAIL À LA CHAÎNE**
Animateur: Serge Laprade, avec Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

21h00 **RUE DES PIGNONS**
Téléroman de Mia Morisset. Avec Catherine Ewing-Turgeon, Daniel Tremblay, Claude Préfontaine, Serge Turgeon, Manon Bernard, Suzanne Langlois, Gaétan Labrèche, Madeleine Sicotte, Michèle Magny et Sylvie Léonard. Martine est inquiète et va voir le médecin. Louise et Sylvain vont dîner chez les Jolivet. Réal.: Yvon Trudel.

21h30 **LE 60**
Animateur: André Payette. Reporters: Gil Courtemanche, Gilles Gougeon, Daniel Pinard, Gérard Gravel, Michel Pelland, François Perreault et René Mailhot. Réal.: Robert Dubuc, Rolland Guay, Hélène Saint-Martin, Georges Dufresne, Nicole Aubry, Marc Renaud et Gérald Renaud.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h55 **NOUVELLES DU SPORT**

23h05 **REFLETS D'UN PAYS**
De Sherbrooke. Initiation aux sports de plein air: voile, escalade, canoë-camping, parachutisme, ski nautique, plongée sous-marine. Animatrice: Claudette Hallée. Recherches: Lise Bruneau et Daniel Lettre. Réal.: Claude Colbert.

24h00 **CINÉMA ●**
Paris n'existe pas. Drame réalisé par Robert Benayoun, avec Danièle Gaubert, Richard Leduc et Serge Gainsbourg. Un jeune peintre traverse une crise. Il se retire dans ses rêves. Sa fiancée tente de le ramener à une vie normale (Fr. 69).

JEUDI 21 avril

9h25 **OUVERTURE ET HORAIRE**

9h30 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
«Le Dépisteur gourmand».

9h45 **LES CONTES DE LA RIVE ●**
«Une longue promenade» (1re de 2).

10h00 **LA BOÎTE À LETTRES**
«Un pichois a perdu sa pipe» (le son P).

10h15 **UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE**
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte: Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. «Attention! Attention! voici les avions de carton».

10h30 **CONSEIL-EXPRESS**
«Horticulture», avec Paul Pouliot. Nettoyage et préparation du terrain au printemps. Plants reçus en cadeaux à Pâques. — «Tapisserie», avec Jean Grenier. — «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquet.

11h00 **LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE**
Clémence décore une chambre d'enfant, avec Jean-Louis Robillard. Le soin et l'épilation des sourcils, avec Marie-France Nantel.

11h30 **LES ANIMAUX CHEZ EUX**
«A l'embouchure de l'Orénoque». Documentaire réalisé par Ralph C. Ellis. Narration: Etienne Panet-Raymond. La flore et la faune du Vénézuéla.

12h00 **PRINCE NOIR**
«Perdu» (dernière de 2).

12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Jean-Pierre Manseau, Julie Arel et Guy Auger. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 **TÉLÉJOURNAL**

13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Aline Desjardins, à Paris, a rencontré Yvette Roudy, auteur de «La Femme en marge». Analyse de la condition de la femme d'aujourd'hui; le point sur le mouvement féministe. Réal.: Fernand Choquette.

14h30 **CINÉMA**
Le Bourgeois Gentil-mec. Comédie réalisée par Raoul André, avec Jean Lefebvre, Francis Blanche, Annie Cordy et Darry Cowl. Directeur d'une fabrique de parfums, M. Gentil est un homme faible qui se laisse terroriser par sa secrétaire. Il sera victime d'une bande de truands, et de faible, il deviendra fort (69).

16h00 **BOBINO**

16h30 **FANFRELUCHE**
«La Broderie de la princesse».

17h15 CE SOIR

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finale (6e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'HEURE DE POINTE
«Spectacles», avec Francine Grimaldi. «Activités pour les jeunes», avec Paule Delorme.

21h00 LES MOHICANS DE PARIS
Feuilleton d'après Alexandre Dumas. Scénario d'André Cerf; adaptation de Michel Arnaud et André Cerf; dialogues: Jean Ferry; musique: Georges Garvarentz. Réal.: Gilles Grangier. Avec Robert Etcheverry, André Valmy et Guy Kerner. Le marquis Lorendan de Valgeneuse reproche à Barrateau son imprudence. Témoin de la scène, Gibassier fait chanter le marquis.

21h30 VISAGES

22h00 **VEDETTES EN DIRECT**

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h55 **NOUVELLES DU SPORT**

23h05 **MESDAMES ET MESSIEURS...**
Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.

24h05 **BRIGADE SPÉCIALE**
Série policière réalisée par David Wickes, avec George Sewell, Colette O'Neil et Paul Shelley. «Au-delà des murs». Une tentative d'évasion est organisée lors du transfert de deux prisonniers; un espion et un voleur de banque. Lequel des deux voulait-on libérer?

VENDREDI 22 avril

9h25 **OUVERTURE ET HORAIRE**

9h30 **LES 100 TOURS DE CENTOUR**
«Centour doute» **(dernière).**

9h45 **LES CONTES DE LA RIVE ●**
«Une longue promenade» (2e).

10h00 **TAM-TAM**
Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade, Les Mimes électriques, Claude et Serge Roy. «Les Motifs cycliques».

10h15 **VIRGINIE**
«La Gardienne».

10h30 **CONSEIL-EXPRESS**
«Services gouvernementaux provinciaux». M. Gérard Turbide parle des allocations familiales. Comment les obtenir et le peut-on pour une période antérieure à la demande? Taux.

11h00 **LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE**
Un bouquet harmonisé aux serviettes de table, avec Marguerite du Coffre. — Montage d'un collier en bouchon de liège, avec Maurice Brault.

11h30 **HISTOIRE SANS PAROLES ●**
Extraits de films muets. «Le Capitaine bien-aimé». «Les Plaisirs de la famille». «Un garçon de café modèle». «Le Héros».

12h00 **POLY EN TUNISIE**
Avec Christophe Grimbert. M. Fleur tombe dans une embuscade. Il est abandonné dans la montagne sans ses lunettes. Poly le retrouve et le ramène en ville.

12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Bruno Desforges, Lyssa Romaine, Pierre Lalonde et Raymond Beau. Réal.: R. Gariépy.

13h30 **TÉLÉJOURNAL**

13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
«La Sexologie» (2e de 4). Le docteur Janine Smirgel, psychanalyste, auteur de «La Sexualité féminine», rappelle les grandes lignes de la pensée de Freud: la femme définie par rapport à l'homme. Rech.: Nicole Gilbert-Champagne. Entrevue: Aline Desjardins. — Au Congrès international de sexologie, France L'Abbé a interviewé le docteur Conrad Van de Boas, prof. à la faculté de médecine des universités d'Amsterdam et de Leyden. — Le rapport Hite: rapport explosif sur la sexualité féminine. Louise Arcand interviewe trois femmes qui ont lu le rapport Hite. Rech.: France L'Abbé. Réal.: Monique Renaud.

14h30 **CINÉMA ●**
La Couronne de fer. Conte fantastique réalisé par Alessandro Blasetti, avec Massimo Girotti, Gino Cervi et Luisa Ferida. Une couronne de fer offerte au pape par un empereur byzantin est transportée à Rome. Son passage dans le royaume de Kindaor coïncide avec l'avènement au pouvoir du roi Sedemondo qui a fait tuer son frère. La couronne s'incruste dans un rocher jusqu'à ce que la justice soit rétablie. Le neveu du roi usurpateur, abandonné, encore enfant, dans une vallée, grandit au milieu des lions. Parvenu à l'âge adulte, il se rend à la cour de Sedemondo (It. 40).

16h00 **BOBINO**

16h30 **SOL ET GOBELET**

17h00 **MADAME ET SON FANTÔME**
«La Candidate».

17h30 **L'HEURE DE POINTE**
«Météo-week-end», avec Alcide Ouellet. «Spectacles», avec Reine Malo. «Cinéma», avec Suzanne Lévesque.

18h00 **CE SOIR**

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 PAR 27

19h30 **MARCUS WELBY, M.D.**
«Le Cauchemar d'Angela». Une jeune délinquante ne veut parler à personne et manifeste de l'hostilité envers les hommes. Consuelo la prend sous sa protection, en attendant le procès.

20h30 **LE POUR ET LE CONTRE**
Animateur: Pierre Nadeau. Recherches: Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay.

21h30 A COMMUNIQUER

22h00 **SCIENCE-RÉALITÉ**
Animateur: Joël Le Bigot. Analyste: Fernand Seguin. Réal.: Fernande Chouinard et Thérèse Patry.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h55 **NOUVELLES DU SPORT**

23h05 **CINÉMA**
Une journée d'Ivan Denissovitch. Drame réalisé par Casper Wrede, avec Tom Courtenay et Alfred Burk, d'après le roman de Soljénitsyne. Une journée parmi les 3653 jours qu'Yvan a passés dans un camp de concentration de Sibérie. Une journée presque heureuse puisqu'il n'a pas visité le cachot, qu'il a pu s'acheter un peu de tabac et que sa santé n'a pas flanché (USA 70).

ment. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Recherches: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Voix de Marie-Danielle Parent et Edgar Fruitier. «Elie et Elisée».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
D'Ottawa. Animatrice: Monic Lessard. Réal.: Patricia Ely.

11h00 SON ET IMAGES
Scott Ross, claveciniste, entouré de Gilbert Bezzina, violoniste; Philippe Suzanne, flûtiste, et Sarah Cunningham, gambiste. Au programme: Pièces de clavecin en concert: «La Pantomime», «L'Indiscrète» et «La Rameau» (4e Concert); «La Forqueray», «La Cupis» et «La Marais» (5e Concert); «La Pouplinière», «La Timide» et «Tambourin» (3e Concert) de Jean-Philippe Rameau. Réal.: Denys Gagnon.

11h30 CINÉ-MAGAZINE
L'actualité cinématographique, vue par André Lafrance, Richard Gay, Ronald Plamondon et animée par André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

12h00 UNIVERS DES SPORTS
«Le Championnat de badminton du Canada», qui se déroule du 7 au 10 avril au collège Seneca à Toronto. Présentation des cinq finales: simples masculin et féminin; doubles masculin et féminin et double mixte. Commentateur: Pierre Dufault. Réal.: Jacques Viau.

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur: Winston McQuade. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la position concurrentielle de l'industrie des pâtes et papiers. Commentateur: André Laprise. Réal.: Claire Villemaire. — Chronique horticole: la division des plantes d'intérieur, avec Denise Ouellet. — Commentaires sur l'actualité agricole, avec Jean-Guy Roy. La révolution en irrigation. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

15h30 D'HIER A DEMAIN
«La Diaspora chinoise». Coup d'oeil sur les aspects économique, social, politique et religieux des peuples qui habitent les rives de la mer de Chine

16h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«La Côte de la Colombie-Britannique». La proximité de la mer et de la terre ferme donne lieu à une flore et une faune particulièrement riches. C'est le plus grand havre de gibier d'eau.

17h00 DECLIC

17h30 TELEJOURNAL

17h35 TELESCOPIE
Animateur: Pierre Olivier. Réal.: Claude-H. Roy.

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finale (4e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

20h30 SECOND REGARD
«L'Eglise de France». Opinions sur la crise que traverse le clergé de France. Avec Mgr François Marty, archevêque de Paris et ancien président de la Conférence française des évêques; Pierre Debré, écrivain et directeur du mouvement Les Silencieux de l'Eglise, et Michel de St-Pierre, écrivain et fondateur du mouvement Credo, mouvements qui regroupent des personnes qui ne sont plus en harmonie avec les décisions et positions de l'Eglise de France. Rech. et interviews: Yves Blouin. — «Baptêmes d'adultes». Le Catéchuménat des adultes du diocèse de Montréal a préparé onze candidats de 21 à 50 ans à recevoir le baptême, la confirmation et l'eucharistie. De l'église St-Alphonse à Montréal, pendant la nuit de la Vigile pascale: cérémonie au cours de laquelle ils reçoivent ces sacrements. Rech. et interviews: Gilles-Claude Thériault. Animateur: Jacques Houde. Réal.: Lucien Létourneau.

21h30 15 ANS PLUS TARD
Téléroman de Robert Choquette. Avec Françoise Faucher, Gérard Poirier, Katherine Mousseau, Mark Plain et Monique Aubry-Boutet. Elise rencontre Bruno Fournier. Comment accueillera-t-elle ce qu'il va lui annoncer? Réal.: Louis Bédard et André Bousquet.

22h00 VEDETTES EN DIRECT

23h30 TÉLÉJOURNAL

23h45 SPORTS-DIMANCHE

24h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral.

24h10 CINÉ-CLUB ●
A travers le miroir ou Comme dans un miroir. Drame réalisé par Ingmar Bergman, avec Harriet Anderson, Gunnar Bjornstrand et Max von Sydow. Une jeune femme croit voir Dieu dans les motifs de papier peint du grenier. Elle le compare à une araignée géante. Un jour, elle viole littéralement le benjamin de la famille. Le père et l'époux s'entendent pour la renvoyer à l'asile où elle avait déjà fait un séjour (Suédois 61, sous-titré).

LUNDI
18 avril

9h20 OUVERTURE ET HORAIRE

9h25 SUNRUNNERS
L'apprentissage de l'anglais.

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
«L'Epouvantable Moineau».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. «Au soleil les enfants sont heureux».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy. Mme Louise Laliberté-Robert parle de l'examen du chat. Vaccins, tests, certificats, maladies.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Clémence bricole avec Paul Chotard et fabrique un pouf. — Des fautes à éviter en photographie, avec Marie-Andrée Cossette.

11h30 LA BONNE ÉQUIPE
«Etrange aventure à Bratislava». Des objets d'art volés ont été trouvés dans un des camions de la Compagnie.

12h00 CHER ONCLE BILL
«La Permission de minuit».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Léon Bernier. Réal.-coord.: Marcel Brisson.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le CIRI» (Centre d'information et de recherche pour l'immigrant). Les services offerts aux immigrants à leur arrivée et pendant leurs premières années de séjour au Québec. Rech. et entrevues: Nicole Rainville. — «Les Habitudes alimentaires des Canadiens»: l'alimentation des femmes enceintes et des petits enfants, suite au rapport publié par le gouvernement fédéral. — «Les Garderies»: y a-t-il amélioration dans ce domaine? Quel est le nombre des garderies? Qu'apportent les CLSC? Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA
Honoré de Marseille. Film réalisé par Maurice Regamey, avec Fernandel, Andrex, Rellys et V. Monlaur. Honoré est interviewé par un ethnologue. Tempérament méridional, il raconte à sa manière son illustre lignée. Un ami jette un doute sur sa vie privée et son épouse devient jalouse lorsque Honoré décerne un prix de beauté à celle qu'elle croit sa maitresse (Fr. 56).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
«Au nom de la science». Le médecin du roi travaille à une importante expérience alchimique.

17h00 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
«Après la baleine». Les 500,000 baleines qui hantaient jadis les océans étaient un facteur important de régulation de l'économie complexe du plancton dans la mer. La suppression de la baleine pourrait compromettre la réserve d'oxygène dont dépend la vie de l'homme et des grands cétacés.

17h30 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Michel Desrochers. Direction musicale (en alternance): Pierre Leduc et Yves Lapierre. Réal.: Normand Mathon et Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers. «Arts visuels», avec Jean-Claude Leblond. «Livres».

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Guy Lamarche, Gabi Drouin, Pierre Devroede, Lise Garneau, Guy Parent et Raymonde Provencher. Réal.: Normand Gagné, Pauline Payette, Hélène Robert, Jean Savard, Jean-Maurice Laporte et Jacques Brosseau. Coord.: Lyse Distexhe.

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Katherine Mousseau, Amulette Garneau, Christiane Delisle et Jacques L'Heureux. «L'Artisanat». Ginette a trouvé un assistant à Lucien pour lui venir en aide. Qui est ce jeune homme? Réal.: Louis Bédard.

19h30 CINÉASTES DE LA FAUNE
«La Faune de nos Prairies». L'Ouest canadien est une vaste région inondée de soleil et qui renferme une faune très riche.

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Marc Legault, Louis de Santis, Alpha Boucher, Roger Lebel, Francine Vernac, Brigitte Purkhardt, Jacinthe Chaussé, Diane St-Jacques, Jean-Denis Leclerc, Denis Larocque, Jean-Guy Latour et Marc Picard. Charlie rencontre la femme de ses rêves. Réal.: Jean Gaumont.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Normand Gélinas, Carole Chatel, Mario Lirette, Louise Dufresne, Jean-Pierre Bergeron et Danielle Manseau. Le gang du centre a acheté des billets de loto à prix réduits. Un des billets porte le numéro gagnant du million. Réal.: Hubert Blais.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Un appel dans la nuit. Film réalisé par Jerry Jameson, avec Robert Reed, Arlene Golonka et Sylvia Sidney. Un homme sérieux, qui a réussi, sent pourtant qu'il perd pied. Il commet des actes qui normalement répugnent à sa nature. Il va consulter un psychiatre, à qui il cache une activité pour le moins étrange (USA 75).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 AUX FRONTIÈRES DU POSSIBLE
Avec Pierre Vaneck, Elga Ander-

24h05 CINÉMA
La Légion des damnés. Drame réalisé par Umberto Lenzi, avec Jack Palance, Tom Hunter et Curd Jurgens. Un colonel anglais est chargé d'une mission-suicide sur la côte normande, en juin 1945. Pour l'accompagner, il désigne une demi-douzaine de fortes têtes (It. 69).

MARDI
19 avril

9h25 OUVERTURE ET HORAIRE

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Les Corbeilles de Philibert».

9h45 LES CONTES DE LA RIVE ●
«Les Régates» (1re de 2).

10h00 YOU HOU
«L'Oreille» (1re de 2).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!

10h30 CONSEIL-EXPRESS

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
La culture de la violette africaine, avec Jacques Gagnon. — Un petit déjeuner de santé suggéré par Christiane Duchesne.

11h30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL

12h00 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS
«Nègres rougés».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: André Alain, Pierrette Lachance et Andrée Forest. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jean-Pierre Ratté, Québec.

14h30 CINÉMA ●
Les Vieux de la vieille. Comédie réalisée par Gilles Grangier, avec Pierre Fresnay, Jean Gabin et Noël-Noël. Dans un petit village de Vendée, trois vieux de plus de 70 ans font des tours pendables (Fr.-it. 60).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
«Au pays de Roméo et Juliette». «Brindille: le Grand Ménage sur la terre». «Les Trois Mousquetaires». Chanson: «Pluie, pluie, ri que tl qui». «Alain photographe». Dessin-minute: «Pomme». «Boulimie: les Boules».

17h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finale (5e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

20h30 L'HEURE DE POINTE



«Disques», avec Benoit L'Herbier. «Restaurants», avec Diane Tassé.

21h15 NANNY
«Le Vieux Chêne». Pendant que Nanny tente de réconcilier Butch et Prudence, le professeur Everett voit une idylle menacée à cause d'un vieux chêne voué à être coupé.

21h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Le cougar est revenu». Réalisé par Tom Leetch. Avec Jeremy Slate, Jeff East, Pat Crowley et David Wayne (dernière de 2). L'entêtement de Josh McLaren et le courage de son chien viennent à bout du cougar.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: M. Claude Sumner, s.j., professeur et directeur du département de philosophie de l'Université d'Addis-Abéba. Ce Canadien, originaire de Saskatoon, vit depuis 1953 en Ethiopie. Il est un des rares spécialistes mondialement reconnus de la philosophie éthiopienne. Thème: «La Pensée éthiopienne à l'avant-garde de la pensée occi-

Variétés

Vedettes en direct
jeudi 21, 19 h 30 (ou 22 h 00)

Guy Trépanier

Exceptionnellement cette semaine, l'émission **Vedettes en direct** sera diffusée le jeudi au lieu du mardi; le jeudi 21 avril donc, à 19 h 30 s'il y a du hockey, ou à 22 heures, après **les Grands Films** et **Terre et moissons**, s'il n'y a pas de hockey.

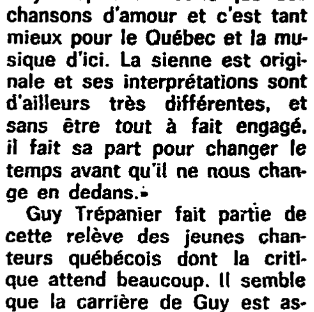
L'artiste invité sera le jeune chanteur populaire Guy Trépanier.

Connu depuis un peu plus de trois ans, Guy Trépanier a déjà fait sa marque dans le monde du spectacle québébois. Il y a quelque temps, le critique Marcelle Trépanier écrivait, à propos de son homonyme: «Le spectacle de Guy Trépanier est bien préparé et on sent que chacun des musiciens a sa place dans l'ensemble. Aucun d'eux ne cherche à empiéter sur l'autre. Leurs fonctions sont différentes et tous laissent transparaître un profond respect pour les autres membres du groupe et pour la musique elle-même. Cet égard mutuel, ils le partagent avec Guy Trépanier pour qui la nature humaine compte énormément. On le perçoit dans ses chansons quand il parle des vieux, de son époque ou de son amour pour le public. Avec beaucoup de douceur, Guy Trépanier décrit ce qui le révolte, sans jamais déchirer personne. Guy Trépanier n'écrit que des chansons d'amour et c'est tant mieux pour le Québec et la musique d'ici. La sienne est originale et ses interprétations sont d'ailleurs très différentes, et sans être tout à fait engagé, il fait sa part pour changer le temps avant qu'il ne nous change en dedans.»

Guy Trépanier fait partie de cette relève des jeunes chanteurs québécois dont la critique attend beaucoup. Il semble que la carrière de Guy est assurée car s'il est très populaire ici, il est déjà aussi très aimé en France. Il s'est produit pendant plus de trois mois à L'Echelle de Jacob, à Paris où il a obtenu un éclatant succès. Par ailleurs, les téléspectateurs français ont pu l'applaudir quand on a projeté un **Vedettes en direct** enregistré en 1974.

Le 21 avril, Guy Trépanier chantera *C'était au temps, Pour un gars heureux, Aimons-nous d'abord* et *Dis-moi donc.* Il sera accompagné de ses musiciens Roger Larocque, batterie; Jacques Roy, basse; Claude Hamelin, violoncelle; Pierre Daïgneault, saxophone, et Marc Bélanger, violon.

C'est une réalisation de Jean-Jacques Sheitoyan.





Culture et information

Terre et moissons
jeudi 21, 21 h 30

L'histoire des grandes famines de l'humanité

Du paléolithique au XIXe siècle, les famines, dont on parle peu, ont fait partie intégrante de l'histoire de l'humanité. Ce n'est qu'au XXe siècle, en effet, qu'une partie de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord se libère de cette calamité. Et c'est justement de l'éternelle faim du monde qu'il sera question au cours de la deuxième émission de la série **Terre et moissons**, qui sera présentée à la télévision de Radio-Canada le jeudi 21 avril à 21 h 30. **Il est toutefois à noter qu'en cas de diffusion du hockey, cette émission passerait le samedi 23 avril à 22 heures.**

Vivante illustration de l'homme à la recherche de son alimentation, ce documentaire rappellera les grandes famines de l'histoire. Le Moyen Age, par exemple, vit une minorité de nobles se tuer à trop manger tandis que la masse, tout autour, subissait des disettes endémiques. En 1870, dans les seules villes indiennes de Bombay, Madras et Mysore, plus de cinq millions de personnes mouraient de faim. Et que dire des plaies d'Egypte, des famines de Chine dont une seule fit dix millions de morts?

Ces disettes chroniques qui sont aussi reliées à l'histoire de l'agriculture (cueillette, agriculture archaïque, mécanisation, fertilisation, etc.) ne sont malheureusement pas que des souvenirs du passé. Rappelons-nous les récentes famines du Sahel (100,000 victimes), de l'Ethiopie, du Bengla-Desh. Dans ces cas, qui nous touchent de près, il ne faut pas s'abstenir de dire que la compassion de l'Occident se manifesta avec beaucoup de retard...

Au début des années 70, le monde se laissa aller à un certain optimisme, encouragé qu'il était par les abondantes réserves alimentaires de l'Amérique et l'auto-suffisance de l'Inde qui venait de réussir sa Révolution verte. Mais, en 1972, c'est la crise! Mauvaises récoltes en Russie et en Inde et achat massif de blé par l'URSS. Disparition des réserves. L'humanité apprend à ses dépens que la découverte de certains secrets agricoles est insuffisante pour remplir à jamais les greniers du monde.

On estime qu'il y a actuellement entre 400 millions et un milliard 500 millions de personnes à travers les cinq continents qui sont mal nourries.

Lors de cette deuxième émission de la série **Terre et moissons**, nous entendrons, entre autres témoignages, ceux d'Alfred Sauvy, Michel Cépède, René Dumont et Joseph Klatzmann.

Textes et commentaires: Gustave Larocque. Caméraman: Uwe Koneman. Narrateur: Yvon Leblanc. Réalisateur: Jean-Guy Landry.

Gustave Larocque



Animagerie
du lundi au vendredi à 16 h 00
à compter du 20 juin

Un aperçu de l'été des jeunes

«Si on pouvait lui parler...» Voilà une phrase qui nous traverse souvent l'esprit dans nos relations avec un représentant de la gent animale.

C'est un peu en réponse à ce souhait qu'**Animagerie** prendra l'affiche de la télévision jeunesse de Radio-Canada pendant la saison estivale, du lundi au vendredi à 16 heures.

A compter du lundi 20 juin, **Animagerie** invitera les téléspectateurs à faire plus ample connaissance avec 13 animaux différents. Ces derniers se présenteront sous forme de superbes marionnettes réalisées par Hélène Falcon et manipulées par Pierre Régimbald.

Au rythme d'une par semaine, ces marionnettes se succéderont à l'écran d'**Animagerie**, où elles se lieront d'amitié avec Anne (Johanne Garneau) et Nimo (Jacques Piperni). **Animagerie** comportera en outre un important programme de films d'animation venus d'ici et de l'étranger.

Avant de revenir plus longuement sur cette toute nouvelle série, nous vous offrons quelques photos où vous trouverez quelques-uns des membres de la distribution.

Raymond Pesant réalise **Animagerie**, qui regroupe cinq jeunes auteurs: Pauline Michel, de Sherbrooke; Marie Baillargeon, de Gaspésie; Thérèse Millier, de Longueuil; Michèle Poirier et Louise Guay, toutes deux de Montréal.

Johanne Garneau et le marionettiste Pierre Régimbald



Johanne Garneau et Jacques Piperni



SAMEDI
16 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Au revoir petits crabes».

9h30 WICKIE
«Les Jeux Olympiques». Prisonniers des Grecs, les Vikings sortent triomphants du labyrinthe: ils sont soumis à l'épreuve des Jeux Olympiques.

10h00 MISHA LA BOULE
«Misha dans la grande ville».

10h30 JOHN, L'INTRÉPIDE
Les malfaiteurs cherchent à se débarrasser de John et de Susan. Un motocycliste les attire dans une grotte dont il bouche l'entrée avec des pierres.

11h00 LES ENFANTS DU 47A
Willy est choisi dans l'équipe de football. Il sauve une petite fille de la noyade, ce qui lui vaut la récompense d'une paire de souliers de football.

11h30 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage, avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du Centre Claude-Robillard, «Athlétisme en salle — Concordia Invitation». *Animateurs:* Pierre Dufault et Winston McQuade. Analyste: Michel Gagné. Réal.: Louise B.-Tardif et André Latour.

13h00 SPORTHÈQUE
Compétitions olympiques. «Volleyball» (5e de 8). Chez les hommes. Commentateur: Jean Pagé. Analyste: Jacques Samson. Réal.: Jacques Primeau.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Du Camp musical de Lanaudière, cours donnés à des enfants de 9 à 16 ans. Invités: M. et Mme Quintal, couple de cuisiniers; le père Fernand Lindsay, fondateur; Angèle Dubeau, violoniste; Hélène Gagné, violoncelliste; Jean Angers, violoniste et membre de l'Orchestre symphonique de Québec; Luiz Grinhauz, 1er violon de l'Orchestre symphonique de Montréal; Thérèse Sévigny, mezzo-soprano; Francine Chabot, pianiste; Lorraine Desmarais, altiste, et Raymond Dessaint, chef d'orchestre. Rech. et entrevues: Ginette Bellavance. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Claude Routhier.

15h00 TECHNO-FLASH
Lecteur: Pierre Perreault.

15h30 CINÉ-JEUNESSE
La Montagne de l'aigle. Film réalisé par Henry Geddes, avec Pip Rolls, Brian Marsh et Jim Cameron. Un groupe de garçons suit un cours d'alpinisme. Un jour, l'un d'eux escalade la montagne, où niche une mère aigle.
Et même une église. Deux petites filles, en vacances à la campagne, voient des fleurs, des animaux, une ferme... et même une église. Réal.: Erick Durshmied.

17h00 BAGATELLE
Dessins animés.

18h00 GENIES EN HERBE
Les demi-finales entre les écoles Leblanc et Edouard-Montpetit. Anim.: Marc Fillon. Juge: Claire Bissonnette. Réal.: Louise Collette. Coord.: Olivier Caron.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 PARTOUT
Présentateur: Gaétan Lemay. Réal.: Pierre-Marcel Claude.

19h00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse.

20h00 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Mario Lirette, Louise Matteau, Danielle Manseau, Robert Maltais, Marc Messier, Arthur Bergeron et Ronald Guèvremont. Les musiciens de Claude Masson le quittent et accompagnent un chanteur. Réal.: Jean Picard.

20h30 TÉLÉ-SÉLECTION
Madigan: Enquête à Harlem. Drame réalisé par Jack Smight, avec Richard Widmark, Marlene Worfield et Nathan George. Un aventurier a invité un industriel qu'il veut *intéresser à ses affaires.* Durant la réception, un boy noir menace ses invités et leur soutire $1000. Madigan est chargé de l'enquête (USA).

22h00 MON PAYS, MES AMOURS
«Un Portugais, c'est ça». Documentaire de Michel Belaïeff. Des Montréalais d'origine portugaise se confient certaines caractéristiques de leur ethnie.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti libéral.

23h10 CINEMA
Considérons l'affaire comme terminée. Drame réalisé par Vittorio Salerno, avec Enrico Maria Salerno, Martine Brochard, Riccardo Cucciola et Enzo Cerusio. Un pêcheur est témoin du *meurtre d'une jeune fille. L'assassin* poursuit ce témoin gênant qui finit par le semer. L'assassin décide de se rendre alors au commissariat et inculpe cet honnête citoyen (It. 74).

DIMANCHE
17 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 WOODY LE PIC
«La Fleur du désert». «Le Voleur de saumons». «Le Dîner de Gaby, l'alligator». «La Dernière Vente de Doc».

9h30 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «Le Duel». A la cour, Guignol soupçonne Oscar d'un complot et le provoque en duel.

9h45 LA BIBLE EN PAPIER
Des scènes de l'Ancien Testa-

$14,577 aux organisation en de l'Alberta

OTTAWA - Des subventions totalisant $14,577 ont été accordées à cinq organisations de l'Alberta dans le cadre du programme des minorités de langue officielle; c'est ce qu'à annoncé le Secrétaire d'Etat, M. John Roberts.

Les organisations qui ont bénéficé de ces subventions sont la section régionale d'Edmonton de l'Association canadienne-française de l'Alberta, $2,000; la chorale Chantejoie de Rivière-la-Paix, Falher, $1,000; le Comité culturel de Marie-Reine, $1,000; le Comité culturel de Saint-Paul, $7,415 et l'Ensemble vocal Michel Gervais, $3,162.

La section régionale d'Edmonton de l'ACFA utilisera sa subvention pour promouvoir la langue et la culture françaises dans la région. Elle fera également un sondage pour obtenir l'opinion des parents quant aux changements à apporter aux programmes scolaires.

Grâce à sa subvention, la chorale Chantejoie de Rivière-la-Paix, Falher, se produira en concert à Falher en avril et à Grande-Prairie en juin.

Le Comité culturel de Marie-Reine utilisera sa subvention pour encourager et mettre sur pied des activités culturelles en français dans la région.

Le Comité culturel de Saint-Paul utilisera sa subvention pour promouvoir les activités culturelles en français. Le groupe organisera des spectacles dans les écoles secondaires et à l'intention des citoyens du Troisième âge.

L'Ensemble vocal Michel Gervais utilisera sa subvention pour se produire devant les anglophones et les francophones de la région.

ACTUALITES

(suite de la page 7)

chez nos petits Tournesols de la pré-maternelle, est déménagée en Ontario où son époux a été transféré. Mme Denise Hébert la remplace dans ce travail auprès de Mme Lefebvre. Nous remercions chaudement Mme Carreau pour l'excellent travail qu'elle a fait auprès de nos petits.

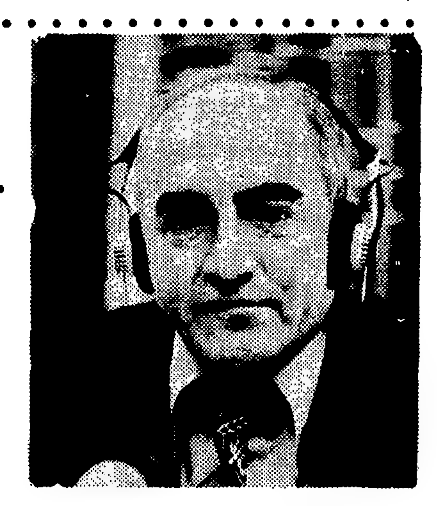
* * *

L'inscription à la pré-maternelle pour l'année 1977-78 aura lieu lundi le 25 avril à 7h.30 p.m. au Mission Club House. Pour plus de renseignements, veuillez signaler le 459-7030.

* * *

Le comité formé de M. et Mme Marcel Doucet, Margaret Broten et Louise Zuk vient de recevoir la réponse affirmative du "Early Childhood Services", la maternelle d'expression exclusivement française pourra donc ouvrir ses portes dès septembre prochain. Les personnes intéressées pourront s'informer en signalant les numéros suivants: 459-8604, 459-7195 ou 458-0452. Sincères félicitations à ce comité, si l'on tient compte des circonstances, c'est un vrai tour de force!

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

OILERS

C'est mercredi soir dernier au Colisée d'Edmonton, dans un match enlevant au possible, que les Oilers d'Edmonton ont réussi a vaincre les Bulls de Birmingham par le compte de 6-4 et passé par le fait même aux séries d'après saison dans l'Association Mondiale. Bill "Cowboy" Flett a été la grande vedette de ce match de prime importance. Le natif de Vermillion en Alberta a compté 3 buts dans le dernier tiers de la joute. Il a été l'inspiration des siens dans cette victoire impressionnante de l'équipe locale... A l'issue de la rencontre, le propriétaire de l'équipe a offert à chacun des membres de l'équipe un billet d'avion pour un voyage à Hawaii. M. Skalbania a été également très généreux à l'égard de son assistant Gord Robson et à mon collègue du Journal d'Edmonton, Terry Jones. A ces derniers, M. Skalbania a offert un billet d'avion pour la grande ville de Tok-Toyoktuk.

Pour votre information nous reproduisons ici l'horaire complet des matchs quart de finale de l'Association Mondiale pour l'obtention de la Coupe Avco.

SERIES A:

Samedi le 9 Avril: New England à Québec
Mardi le 12 avril: New England à Québec
Jeudi le 14 avril: Québec à New England
Samedi le 16 avril: Québec à New England
Mardi le 19 avril: New England à Québec (si nécessaire)
Vendredi le 22 avril: Québec à New England (si néces.)
Samedi le 23 avril: New England à Québec (si nécessaire)

SERIES B:

Samedi le 9 avril: Indianapolis à Cincinnati
Mardi le 12 avril: Indianapolis à Cincinnati
Jeudi le 14 avril: Cincinnati à Indianapolis
Samedi le 16 avril: Cincinnati à Indianapolis
Dimanche le 17 avril: Indianapolis à Cincinnati(si néces.)
Mercredi le 20 avril: Cincinnati à Indianapolis (si néces.)
Samedi le 23 avril: Indianapolis à Cincinnati (si néces.)

SERIES C:

Mercredi le 13 avril: Edmonton à Houston
Vendredi le 15 avril: Edmonton à Houston
Dimanche le 17 avril: Houston à Edmonton
Mercredi le 20 avril: Houston à Edmonton
Vendredi le 22 avril: Edmonton à Houston (si nécessaire)
Dimanche le 24 avril: Houston à Edmonton (si néces.)
Mardi le 26 avril: Edmonton à Houston (si nécessaire)

SERIES D:

Dimanche le 10 avril: San Diego à Winnipeg
Mardi le 12 avril: San Diego à Winnipeg
Jeudi le 14 avril ou samedi le 16 avril: Winnipeg à San Diego
Samedi le 16 avril ou dimanche le 17 avril: Winnipeg à San Diego
Mercredi le 20 avril: San Diego à Winnipeg (si nécessaire)
Vendredi le 22 avril: Winnipeg à San Diego (si néces.)
Dimanche le 24 avril: San Diego à Winnipeg (si néces.)

CANADIENS

Les Canadiens de Montréal viennent de terminer la plus impressionnante saison de leur histoire dans la ligue nationale. Les Canadiens participeront à la série quart de finale contre une de ces trois équipes: St-Louis, Chicago ou Minnesota. Nous reproduisons ici l'horaire des matchs des Canadiens en quart de finale.

MONTREAL contre CHICAGO ou MINNESOTA

Lundi le 11 avril: à Montréal
Mercredi le 13 avril: à Montréal
Vendredi le 15 avril: à Chicago ou Minnesota
Dimanche le 17 avril: à Chicago ou Minnesota
Mardi le 19 avril: à Montréal (si nécessaire)
Jeudi le 21 avril: à Chicago ou Minnesota (si nécessaire)
Samedi le 23 avril: à Montréal (si nécessaire)

MONTREAL contre ST-LOUIS

Lundi le 11 avril: à Montréal
Mercredi le 13 avril: à Montréal
Samedi le 16 avril: à St-Louis
Dimanche le 17 avril: à St-Louis
Mardi le 19 avril: à Montréal (si nécessaire)
Jeudi le 21 avril: à St-Louis (si nécessaire)
Samedi le 23 avril: à Montréal (si nécessaire)

ARTS & SPECTACLES

L.E. C.I.N.É.M.A. E.T. L.A. R.É.A.L.I.T.É.

La dernière distribution des Oscars semble assez éloquente. Elle indique la température du cinéma américain actuel. La première chose à constater est la différence évidente entre la qualité des films et l'originalité des interprétations. Les écrivains des scénarios et les metteurs en scène s'y présentent comme des guerriers fatigués. Depuis des années déjà le règne d'une sorte de surenchère au point de vue thématique fait perdre le souffle à tout le monde. Un érotisme bon marché est tombé dans la pornographie nauséabonde où les paroles triviales des acteurs ne font que souligner cette exploitation des frustrations sexuelles et du vide psychologique d'une couche assez difficile à définir de spectateurs. Et la violence omniprésente s'y ajoute pour s'acharner contre toute manifestation authentique de l'art le plus coté, le plus populaire de notre monde.

C'est incontestable! Peter Finch et Faye Dunaway ont bien mérité leurs prix. Cet événement couronne deux carrières artistiques. Mais la distinction de ces deux rôles se fait dans le cadre d'une réalisation cinématographique qui est en même temps à la hauteur toute technique de la production américaine en général et au niveau d'une contradiction sur le plan que j'appellerais plutôt idéologique. Sidney Lumet agit en vieux loup de cinéma. Il est conscient d'un fait très important au point de vue commercial. Il veut s'adresser au plus grand nombre de son public virtuel et par conséquent il choisit délibérément un langage outrancier qui atteint à la fois toute sorte d'amateurs qui fréquente le septième art.

Mais la critique exagérée des milieux de la télévision se fait vite une satire qui frise le grotesque et au lieu de figurer comme une contestation efficace et profonde d'une situation sociale exemplaire ou symptomatique, son NETWORK s'avère un échantillon typique de ce malentendu qui étouffe l'art un peu partout dans nos parages. Tout inspire l'artiste à pousser jusqu'au bout ses affaires. Les incompréhensions et les flatteries surtout! Et qui exagère est vite récupéré, tout le monde le sait et tout le monde s'y enlisse. C'est ainsi que la mise en scène est manipulée à son tour. L'animateur-vedette de télévision, Howard Beale que Peter Finch incarne à merveille est à l'image de Sidney Lumet. Manipulés tous les deux. Pourtant, c'était déjà le cas de Billy Wilder qui s'était attaqué à l'univers des journaux dans THE FRONT PAGE. Et entre la critique d'un milieu qui va trop loin pour tomber dans le contraire et une comédie pure, Wilder est resté dans la même hésitation, socialement inoffensive.

Le répertoire des cinémas à Edmonton nous offre la possibilité de voir presque tous les films en vogue. Je n'arrête pas de m'étonner pourquoi un sujet si passionnant comme Watergate n'a provoqué et inspiré qu'un film monotone, ALL THE PRESIDENT'S MEN, au cinéma Towne actuellement. Par contre, ROCKY, malgré son romantisme et cette habitude de cultiver l'idéalisme, malgré cette illusion que le succès peut arriver n'importe où et n'importe quand, ce film qui est avant tout la création de Stallone, mérite sa gloire. Par contre, n'allez surtout pas regarder cette balourdise de film qu'est AIRPORT '77! Quant aux amateurs du suspense, ils n'ont que l'embarras du choix. THE CASSANDRA CROSSING est remplacé par THE DOMINO PRINCIPLE et plus ça change, plus ça revient au même.

A mon avis, le meilleur film de ce répertoire reste BOUND FOR GLORY. Il nous touche par cette finesse avec laquelle il nous sert le spectacle de ce temps dur de la dépression et par ce goût de fraternité et de sacrifice que la misère alimente, par cet amour spontané entre le chanteur Guthrie et ceux qui l'écoutaient ou qui peuvent l'entendre encore. Ce film me fait penser à "L'épouvantail (SCARECROW) de Terry Schatzberg où les deux clochards, Al Pacino et Gene Hackman, expriment un certain optimisme malgré tout, l'optimisme des ratés. ROCKY commence dans la même ambiance, cette incapacité de s'insérer dans un monde louche. Cependant, il finit dans le bain d'une foi naïve au succès. La censure économique, sournoise et raffinée, impose des héros comme John Wayne et son épigone Clint Eastwood. La religion du spectacle est un marché trop important, sa valeur marchande est d'une envergure sans limite pour que la fascination évidente et expansionniste par l'image s'accompagne d'une mise en question authentique...

Myo Kapétanovic



L'O.N.F., par ce choix de documents sur divers aspects de la vie naturelle, convie le spectateur et l'amant de la nature à découvrir la terre et ses merveilles. L'écologie et le plein air sont de grands thèmes exploités dans ces films. Le coup d'oeil en vaut la peine.

LE PLEIN AIR:

LES AVIRONNEUSES: 21 min. 58 sec.- 106C 0275 038. Les efforts, les joies et les peines de jeunes avironneuses. On ne perd pas de vue non plus un certain aspect technique de ce sport.

LE CAMPEUR DECAMPE: 7 min. 23 sec. - 106C 0266 045. Un citadin refuse le vacarme; mais après plusieurs déboires, il revient planter sa tente au milieu des bruits bénis de la circulation.

CESAR ET SON CANOT D'ECORCE: 57 min. 52 sec. - 106C 0371 074. Sous nos yeux, un Indien Tête de Boule du Québec construit son canot.

DEMAIN L'HIVER: 26 min. 53 sec. - 106C 0274 135. Avec un minimum de technique de base, le ski de randonnée est à la portée de tous.

LA FAMILLE SOUS LA TENTE: 28 min. - 106C 0264 181. Conseils pratiques sur les multiples façons de camper sans manquer de confort.

JOIE DE VIVRE: 21 min. 28 sec. - 106C 0273 665. Un film portant sur la bonne condition physique et sur le sport amateur au sens large.

LES RAQUETTES DE ATCIKAMEG: 33 min. 8 sec. - 106C 0273 045. Athanase Jacob, de la réserve indienne de Manowan, fabrique ses raquettes, étape par étape.

LES ROCHASSIERS: 57 min. 56 sec. - 106C 0269 067. Premier document vécu, tourné sans trucage, avec enregistrement direct du son, sur l'alpinisme de rocher ou "varappe" au Québec.

SPORTS DIVERS: 9 min. 33 sec. - 106C 0373 120. Film sans commentaire qui illustre une situation d'ambivalence entre le besoin de loisir et son application pas toujours facile.

LA VRAIE VIE: 24 min. 53 sec. - 106C 0271 029. Aperçu de la vie que vivent des centaines de familles montréalaises dans un camping organisé.

L'ECOLOGIE:

BEAUTES PRECIEUSES: 14 min. 58 sec. - 106C 0273 108. Travaux de recherches des scientifiques pour nous faire découvrir et apprécier la beauté des plantes, des arbustes et des fleurs.

LA CIGARETTE? PARLONS-EN: 18 min. 47 sec. - 106B 0264 154. Tous les aspects de l'habitude de fumer la cigarette débattus par un groupe d'étudiants.

L'ETANG: 21 min. 12 sec. - 106C 0256 004. Là, naissent, vivent et s'entre-dévorent des milliers de petites bêtes. Lutte perpétuelle et acharnée de la vie et de la mort.

FIEVRE: 15 min. 47 sec. - 106C 0271 048. Sans commentaire, l'image donne une vision globale du monde que l'homme doit conserver, sinon il se détruira lui-même.

HISTOIRE DE PECHE: 48 min. 35 sec. - 106C 0275 071. Ce film se veut un témoignage et un outil de sensibilisation du public sur "la pêche sportive au Québec" et ses à-côtés de drôles de couleurs.

LA VILLE EST-ELLE HABITABLE? : 27 min. 25 sec. - 106B 0263 035. Pourquoi la ville devient-elle inhumaine? Que faire pour améliorer les standards communaux?

LA TOURBIERE A EPINETTES: 22 min. 17 sec. - 106C 0275 004. La formation des tourbières est un phénomène des plus intéressants.

UNE RIVIERE EN DANGER: 27 min. 17 sec. - 106C 0261 015. La triste histoire d'une rivière que l'homme a contaminée. Maintenant, il est obligé d'épurer ce qu'il boit.

UNE QUESTION D'ATTITUDES: 28 min. 18 sec. - 106C 0268 111. La pollution, c'est l'affaire de chaque individu. La combattre est une question de moralité, de solidarité, de législation et de coût.

ELEMENT 3: 46 min. 7 sec. - 106C 0265 126. Ce film cherche à sensibiliser le spectateur au tragique problème de l'eau dans le monde.

Pour réserver les films de l'Office National du Film, veuillez vous adresser à Rachelle Cournoyer, représentante, au bureau de l'ONF: Centennial Building, 10031 - 103 avenue, Edmonton, Alberta T5J 0G9. Tél.: (403) 425-7540.

Têtes de Cacahuète

ETES-VOUS OBSERVATEUR

La mouette. - Un nuage. - Le bateau. - Une palme du palmier central. - Le pistolet. - Le coffre du premier plan. - Le grand tonneau. - Le petit coffre.

JEU DES GRILLES

1. Papillon (No.6) - 2. Oiseau (No.3) - 3. Fleurs (No.1) - 4. Pelle (No.5) - 5. Printemps (No.2) - 6. Soleil (No.4).

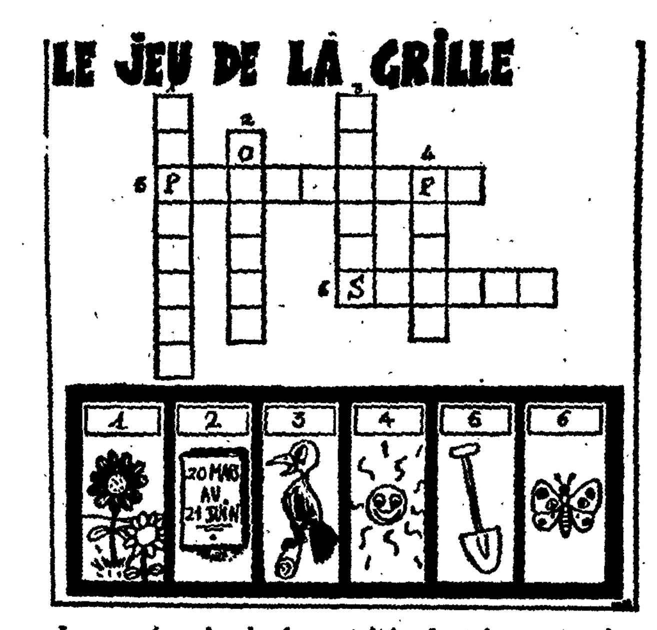
Galets décorés... à la manière de...

Matériel : des galets, du papier blanc, un crayon gras, un crayon feutre noir, de la gouache acrylique et un pinceau

Voulez-vous transformer de vulgaires galets en objets amusants ? Des artistes ont joué à ce jeu depuis les temps les plus reculés jusqu'aux peintres modernes tels que Miró ou Brauner. Laissez-vous aller et suivez votre inspiration, selon ce que vous suggéreront les formes de vos cailloux.

Posez le galet sur une feuille blanche, tracez son contour et cherchez votre dessin sur le papier. Reportez ensuite ce décor sur la pierre au crayon gras, puis épaississez les traits au crayon feutre et peignez à la gouache acrylique à peine diluée, en passant deux couches.





Les numéros des dessins ont été volontairement mal placés pour que la grille soit remplie. A vous de les remettre en place.

BRAVO AUX GAGNANTS DE NOTRE CONCOURS No7

1er prix	Denise Sasseville
2ème prix	Berthe Pelchat
3eme prix	Sylvie Bouchard
4eme prix	Mario Bergeron

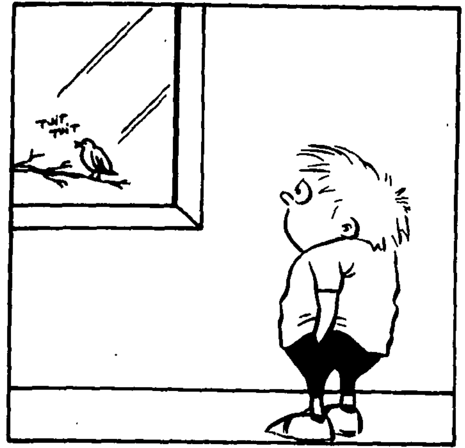
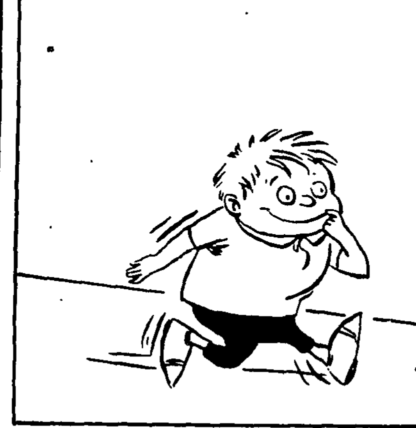


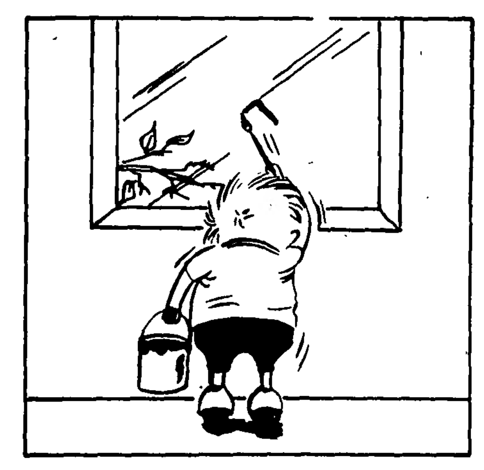
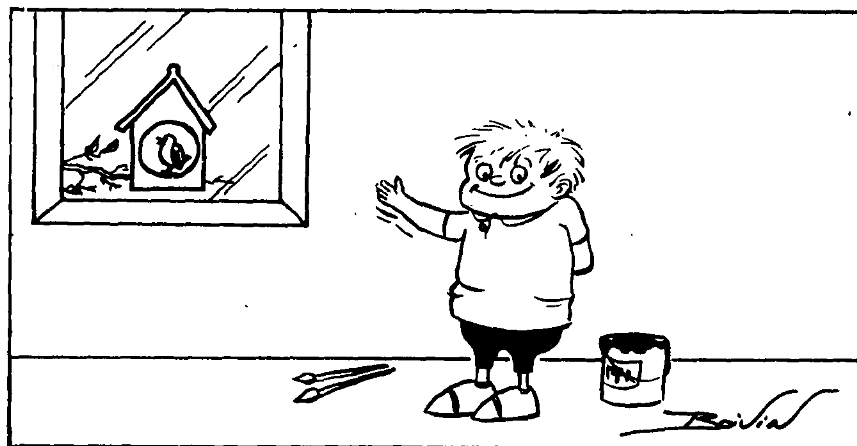
Êtes-vous observateur?



Qu'est-ce qui a bougé entre ces deux dessins ?

ROFFE

MOTS CACHES

R	U	E	R	T	S	I	G	E	R	N	E	G	P	R
E	T	N	E	M	E	L	L	E	N	R	E	T	E	I
C	R	E	T	I	D	I	P	U	T	S	O	U	R	T
O	S	I	O	F	E	U	Q	L	E	U	Q	T	M	N
N	A	E	I	R	E	U	O	R	R	I	U	E	I	E
S	U	E	L	A	E	V	V	S	H	N	A	L	S	S
T	G	S	E	T	E	I	I	P	U	T	L	L	S	A
I	R	O	E	R	C	I	A	R	M	E	I	E	I	R
T	E	R	S	E	M	R	B	O	A	M	T	N	O	H
U	N	P	S	L	G	E	L	M	N	E	E	T	N	P
E	U	S	A	E	R	V	E	E	I	N	R	E	A	I
R	E	P	R	L	U	U	V	S	S	T	M	M	N	R
A	A	O	G	O	E	E	E	S	T	R	I	E	T	E
N	H	O	R	S	S	S	R	E	E	U	N	N	I	P
C	I	R	E	L	O	N	M	O	S	C	E	T	R	E

9 lettres cachées

Chorégraphique
cire

Enregistreur
éternellement

Grues

Hors
humanistes

Lentement
lever
lover

Nantir
napalm

Périphrase
permission

promesse
prose

Qualité
quelquefois
quêter

Reconstituer
revues
rouerie

Saugrenue
sentir
services
sole
somnoler
stupidité
suintement

Termine
toile
tours
truc
tutelle

Viable

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

REPONSE DE LA SEMAINE DERNIERE: constatation

GAGNANT: Mme Fernande Campbell, Edmonton

PRIX DE CETTE SEMAINE: "Contes - "MASQUES ET FANTOMES ET LES AUTRES CONTES EPARS", de Louis Fréchette, Editions Fides, 350 pages.

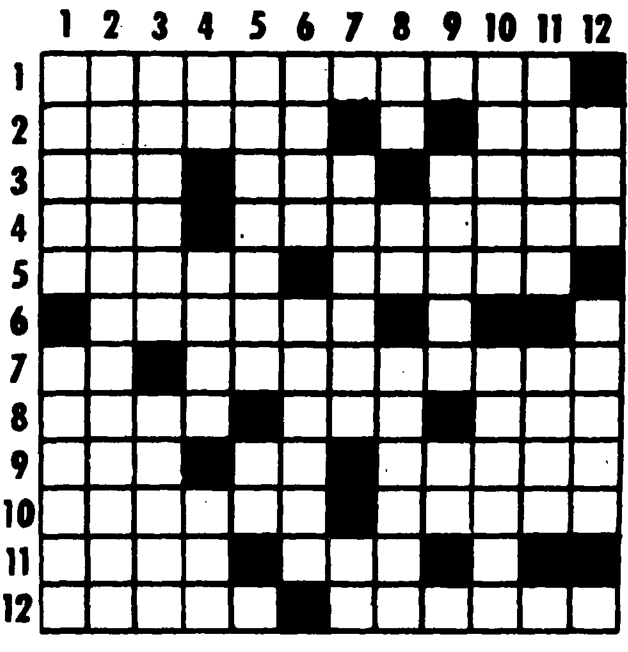
COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4

JEU DES 7 ERREURS




MOTS CROISÉS



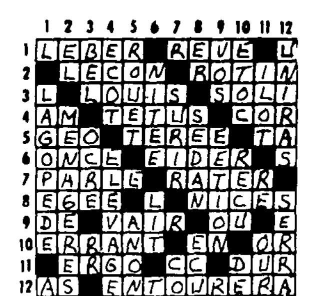
HORIZONTALEMENT

1– Qui imite la poésie de Lamartine.
2– Donner la vie. – Cou.
3– Ville du Pérou. – Promptement. – Epoux de Bethsabée
4– Action de rire. – Caractères écrits.
5– Esprit tentateur. – Prén. de femme.
6– Région désertique au sud de l'Etat d'Israël.
7– 365 jours – Diras une seconde fois.
8– Sans intelligence. – Dans la rose des vents. – Première femme.
9– Conscience. – Monsieur. – Apôtre.
10– Troisièmement. – Essentiellement pur.
11– Qualité de naissance. – Cyclade.
12– Unité de mesure de volume pour le bois de chauffage. – Grosse pluie subite et passagère (pl.).

VERTICALEMENT

1– En Ecosse, maître d'un manoir. – Ancienne orthographe d'abattis.
2– Autrefois.
3– Emmanation morbifique provenant de substances animales ou végétales en décomposition. – Qui n'a pas de lustre.
4– Avant-midi. – Dans les contes de fées, géant vorace. Pour la troisième fois.
5– Modération. – Note
6– Echange direct d'un objet contre un autre. – Fortification en angle saillant.
7– Suspension d'hostilité (pl.). – Fille d'Inachos.
8– Nég. – Lui. – Tet.
9– Qui rend service. – Voyelles.
10– Non préparés. – Action de remettre dans un lieu.
11– Sombre. – Belle rivière de la Nouvelle-Ecosse.
12– Héros américain. – Font usage.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE



Le magazine REQUIEM annonce la création du "Prix DAGON 77"

Prix annuel de la nouvelle fantastique ou de science-fiction

REQUIEM, le magazine québécois de la science-fiction et du fantastique, annonce la création du PRIX DAGON '77, un prix littéraire annuel, doté d'une bourse de $100 ou plus, qui primera la meilleure nouvelle fantastique ou de science-fiction, inédite, envoyée à la rédaction d'ici le 16 septembre 1977. L'objectif de ce prix est d'encourager les jeunes écrivains et de promouvoir deux genres littéraires, relevant de l'imaginaire et trop souvent méconnus. Le texte, dactylographié, à double interligne, devra avoir une longueur variant entre 20 et 40 pages. Un jury, nommé par la rédaction, désignera le gagnant au plus tard le 10 novembre 1977. Le texte primé sera publié dans le numéro 18 (novembre-décembre) de REQUIEM. Le concours est ouvert à tous les écrivains canadiens ainsi qu'aux immigrants de langue française, demeurant au pays depuis au moins un an. Le règlement complet du concours ainsi que ses diverses modalités peuvent être obtenus en écrivant à:

Prix Dagon '77, a/s REQUIEM, 1085 St-Jean, LONGUEIL, P.Q. J4H 2Z3. Tél.: 679-0282.

INFORMATIONS PROVINCIALES

(suite de la page 5)

installé à l'institut technique NAIT d'Edmonton. Ce système, unique en Alberta, permettra d'épargner annuellement $214,000 en énergie. Cette épargne annuelle représente environ la moitié du coût du système de contrôle pour lequel un contrat de $534,000 vient d'être accordé par le ministère du logement et des Travaux publics. Le nouveau système réduira le gaspillage de l'électricité, d'éclairage, du chauffage et de l'aération à travers les édifices de NAIT. A l'heure actuelle, cette institution consomme 90 millions de kilowatts d'énergie annuellement. Grâce au nouveau système la consommation sera réduite à 54 millions de kilowatts. L'épargne de $214,000 est calculée à partir des prix de 1977.



"Seigneur, Toi qui connais les secrets de nos coeurs, choisis parmi nous, des jeunes et des adultes qui marcheront joyeusement à ta suite pour annoncer ton Evangile et être des témoins d'espérance pour le monde entier."

ATTENTION !

BESOIN URGENT d'une aide pour famille de 5 enfants et attendant un autre en juin. Travail ménagé et aide avec les enfants. En général, je ferai la cuisine. Préférerais personne de 35 ans et plus. Pension fournie et fera partie de la famille. Travail pour une longue période. Journées de congé et salaire à discuter. Si vraiment intéressée, appelez à charge renversée, personne à personne, Mme Gisèle Paquette, 1-464-3250, Sherwood Park.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.A.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue S.E., Calgary, Alberta; 201 Edifice Federal, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; 701 Edifice Financial, 2101 rue Scarth, Régina, Saskatchewan; 25e avenue St-Clair Est, Toronto, Ontario; 1110 rue W. Georgia, Vancouver, C.B., sur versement du dépôt exigible.

PROJET NO. 037867
CONSTRUCTION OF SINGLE BENCH SNOWSHED. GLACIER NATIONAL PARK, B.C. - CONTRACT NO. 1. THE WORK TO BE DONE UNDER THIS CONTRACT CONSISTS OF CONSTRUCTION OF APPROXIMATELY A 927 FOOT LONG SNOWSHED RETAINING WALL AND EXCAVATION OF APPROXIMATELY 400,000 CUBIC YARDS TO FORM TWO DIVERSION DYKES

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de la Roadbuilders' Association, situés à Edmonton, Alberta; Régina, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Vancouver, C.B. et Downsview, Ontario ainsi qu'au bureau du Area Engineer à Banff, Alberta (DPW).

Date limite: le 12 mai 1977
Dépôt: $250.00

Si vous désirez plus de détails, contactez:

M. R.S. Thomson, directeur du projet
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-7066

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, ministère des Travaux publics du Canada, 201 - 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba R3C 1B2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: 201 - 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba et 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

PROJET NO. 086563
ESKIMO POINT, N.W.T. NURSING STATION ADDITION AND ALTERATIONS

Les documents de soumission peuvent être consultés au Winnipeg Builders' Exchange ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction situés à Vancouver, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Régina et Toronto.

Date limite: le 28 avril 1977
Dépôt: $100.00

ENDROIT DU DEPOT:

Les sous-contracteurs en **mécanique** et en électricité soumettront leurs applications au **Winnipeg Bid** Depository, situé au Winnipeg Builders' Exchange, **290 rue Burnell**, Winnipeg, Manitoba. Elles devront parvenir **pas plus tard que** quarante-neuf heures et demie (49 1/2) **avant la fermeture de** la soumission principale, soit à 10h.00 a.m. **(C.S.T.)**, le 26 avril 1977.

Ces soumissions devront être faites en conformité avec les dispositions du document intitulé "principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux", deuxième édition 1er avril 1970.

Si vous désirez plus de détails, contactez: T. Cristall, directeur du projet, Number Ten Architectural Group, Winnipeg, Manitoba, (204) 942-0981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.W. Widmeyer
Directeur des Services
Financiers et administratifs
District du Manitoba

TRANSPORTS CANADA

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Bureau régional des approvisionnements, ministère de Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3 et portant la mention:

"SUPPLY AND ERECTION OF A PASSENGER/CARGO SHELTER AND RELATED WORK AT COPPERMINE, N.W.T."

seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. (H.A.R.), le 5 mai 1977.

Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent peuvent être obtenus par l'entremise du Ministère de Transports Canada, 6e étage, 9820 - 107e rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3, moyennant un chèque bancaire visé de $75.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Si vous désirez plus de renseignements, signalez le 425-5182.

Les documents peuvent aussi être consultés à la Builders' Exchanges sur la rive nord et sud à Edmonton, à Grande Prairie, Alberta ainsi qu'aux bureaux des Directeurs de l'Aéroport à Fort Smith, Hay River et Yellowknife, T.N.O.

Les documents de soumission doivent être présentés en duplicata, sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnés du dépôt déterminé aux documents de soumission.

D.J. Dewar
Administrateur de la
région de l'Ouest

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 15 avril

Mlle Dorine FORCIER, Donnelly
Roland JODOIN, Edmonton
Josaphat LABRECQUE, Spirit River
Normand C. LOISEAU, Falher
Roger E. MALO, Lafond
Mme Stella TREMBLAY, St-Paul

SAMEDI, le 16 avril

Abbé Roland BISSONNETTE, Legal
Alcide A. JEAN, St-Paul
Mme Marie-Héléna LAVOIE, St-Isidore
Denis J. SIMARD, Jean-Coté
Armand THEROUX, Lafond

DIMANCHE, le 17 avril

Mme Denise BOULET, Donnelly
Donald J. CHOUINARD, Edmonton
Mlle Lise GIRARD, Vancouver
Mme Ruth HURTUBISE, St-Paul
Mme Rollande LEFEBVRE, Edmonton

LUNDI, le 18 avril

Paul-Joseph CHAMBERLAND, St-Paul
Laurent DESAULNIERS, Falher
Robert LAPOINTE, Grand Centre
Paul LEDET, Legal
Mme Monique MAISONNEUVE, Falher
Omer THEROUX, St-Paul

MARDI, le 19 avril

Abbé Armand BEAUPRE, Beaver Crossing
Victor BELAND, Grande Cache
Mme Gertrude CAOUETTE, Bonnyville
Fernand GOUDREAU, Edmonton
Eugène GUIMOND, Hinton
Mme Danielle JOLIVET, Edmonton
Me Jean-Louis LAGASSE, St-Paul

MERCREDI, le 20 avril

Richard BEAUDOIN, Girouxville
Mme Gertrude BERGERON, St-Isidore
René CHAMPAGNE, Bonnyville
Télesphore FORGET, Falher
Philip LAMOUREUX, Mallaig
Mme Vivianne ROBERT, St-Isidore

JEUDI, le 21 avril

Mme Carmen CROTEAU, Fort Kent
Eugène J. GENEREUX, St-Paul
Benoit GOSSELIN, Edmonton
Ernest LEPAGE, Marie-Reine
Roland SOUCY, Edmonton
Mlle Pauline VAUGEOIS, St-Albert

28e cabane à sucre

L'A.C.F.A. Régionale d'Edmonton présente le **concours "Mlle Cabane à Sucre"**

dimanche **le 17 avril** au **Theatre SUB** de l'Université de l'Alberta à **20h00**

AU PROGRAMME

1. Présentation et concours éliminatoire des candidates "Mlle Cabane à Sucre 1977" qui représentent les 6 régionales de l'A.C.F.A.

2. Trois artistes qui font une tournée nationale :

Isabelle ROY - une interprète acadienne
- elle sera accompagnée du groupe BEAUSOLEIL-BROUSSARD (4 musiciens)

François LEMIEUX - chansonnier du nord de l'Ontario

Johnny COMEAU - Violon, mandoline

Entrée : Adulte: $3.00 (membres de l'ACFA: $2.50), étudiants et âge d'or : $1.50

LES BILLETS SONT EN VENTE : - Au Carrefour - 11217, Jasper Avenue, Tél : 488-4432 - Francalta-Sud - 8806 - 92e rue, Tél : 465-9791
- Au bureau de l'A.C.F.A. - 10008 - 109e rue, Tél : 429-7611

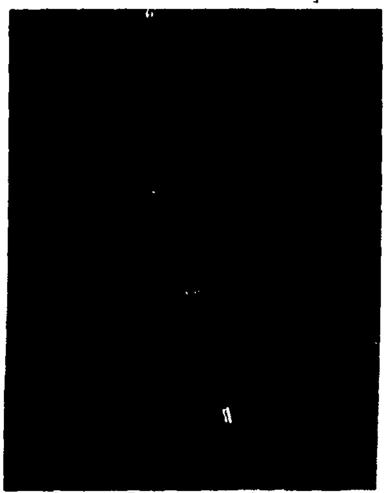
Candidates au titre "Mlle Cabane à Sucre"



Dolorès Tailleur (Rivière-la-Paix)



Carmen Boissonneault (Morinville-Legal)



Judith Brousseau (St-Paul)



Colette Hébert (Edmonton)



Gisèle Labrasse (Calgary)



Simonne Bourbeau (Bonnyville)

soyez des nôtres dimanche soir